



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / SAMEDI 25 MAI 2024 // N°823 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

SON PRÉSIDENT S'EST
EXPRIMÉ À L'ISSUE
DE LA SESSION
DU CONSEIL CONSULTATIF

**LE MOUVEMENT
EL BINA
SOUTIENT
UN DEUXIÈME
MANDAT POUR
TEBBOUNE**

Lire en page 3



ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE
NATIONALE

**L'ALGÉRIE
OBTIENT
UN SATISFECIT
DE LA PART
DE LA BANQUE
MONDIALE**

Lire en page 16



DANS LE CADRE
DE SA VISITE EN 2^E RÉGION
MILITAIRE

**CHANEGRIHA
SUPERVISE
L'EXÉCUTION
D'UN EXERCICE
TACTIQUE
DE NUIT**

Lire en page 3



LE GOUVERNEMENT EN FAIT UNE PRIORITÉ DE PREMIER ORDRE

LE TRANSPORT PAR RAIL, UN PUISSANT LEVIER DE DÉVELOPPEMENT



Le transport par rail est relativement propre, sûr et sans embouteillage, même dans les zones les plus densément peuplées. Dans les années à venir, le transport par rail doit s'améliorer, en particulier sur des trajets où d'autres modes sont déjà au point de saturation.

Lire en page 5



SONATRACH SIGNE

UN ACCORD « HISTORIQUE »

AVEC EXXONMOBIL

**UNE ALLIANCE
AUX ALLURES
DE « MARIAGE »
INDÉFACTIBLE**

Lire en page 6



CESSEZ-LE-FEU À GAZA

L'EGYPTE AURAIT-ELLE SECRÈTEMENT MODIFIÉ LES TERMES DE L'ACCORD ?



Selon CNN, les renseignements égyptiens ont transformé la proposition d'accord pour un cessez-le-feu à Gaza sans prévenir ni Israël ni les autres médiateurs qataris et américains. Le Caire menace désormais de mettre fin à son rôle d'intermédiaire, alors que Benjamin Netanyahu a annoncé mercredi 23 mai vouloir reprendre les pourparlers.

Il est l'homme, selon CNN, par qui la trêve à Gaza n'a pas eu lieu. Alors que les négociations en cours depuis des semaines semblaient sur le point d'aboutir, Ahmed Abdel Khalek, un haut responsable des services de renseignement égyptiens, aurait discrètement modifié les termes d'une proposition de cessez-le-feu qu'Israël avait déjà signée au début du mois de mai. Faisant de facto échouer la libération des otages israéliens et des prisonniers palestiniens, et condamnant la perspective d'une fin temporaire des combats à Gaza. Trois sources ont confié à la chaîne américaine, mercredi 22 mai, que l'accord de cessez-le-feu annoncé par le mouvement islamiste Hamas, le 6 mai, n'était pas celui que les Qataris ou les Américains pensaient avoir soumis pour examen final. Le document modifié – que le média américain s'est procuré – prévoyait un cessez-le-feu permanent et un «calme durable» à atteindre dans la deuxième phase du projet. Israël a sans surprise refusé cette proposition, notamment à cause de cette formule, le Premier ministre Benjamin Netanyahu martelant

depuis le début de son offensive qu'une «victoire écrasante» sur le Hamas est un préalable à toute cessation des hostilités, comme la libération des otages encore détenus. Le général Ahmed Abdel Khalek n'est autre que l'adjoint principal du chef des renseignements égyptiens, Abbas Kamel, qui a été l'homologue du directeur de la CIA, Bill Burns, dans les pourparlers de cessez-le-feu. Selon différents médias locaux, l'homme est chargé de la question palestinienne au sein de ces mêmes services depuis 2018. Une question qu'il connaissait déjà bien pour avoir notamment été conseiller à la représentation égyptienne dans les territoires palestiniens, puis pour avoir travaillé sur l'accord ayant conduit à la libération du caporal israélien Gilad Shalit, détenu à Gaza de 2006 à 2011, contre la libération d'un millier de prisonniers palestiniens. Les changements apportés par ses soins ont provoqué une vague de colère et de protestation parmi les responsables américains, qataris et israéliens. «Nous avons tous été dupés», a déclaré l'une de ces sources contactées par CNN. Bill Burns, qui a piloté les efforts américains pour négocier une trêve, se trouvait dans la région lorsqu'il a appris que les Égyptiens avaient modifié les termes de l'accord. En colère et embarrassé, selon la chaîne américaine, il a presque pétié un plomb, alors qu'il est plutôt réputé pour être d'ordinaire mesuré.

ACHAT EN LIGNE ET PAIEMENT PAR IATA PAY, CIB ET EDAHABIA
DU NOUVEAU CHEZ TASSILI AIRLINES

La compagnie aérienne Tassili Airlines a annoncé, jeudi, dans un communiqué, le lancement de son nouveau site web d'achat des billets en ligne.

«Tassili Airlines est fière d'annoncer le lancement de son nouveau site web, une plateforme innovante conçue pour améliorer l'expérience utilisateur et de réservation de nos clients», précise le communiqué.

Ce nouveau site web, accessible sur www.tassiliairlines.dz, offre une interface utilisateur intuitive et des fonctionnalités avancées qui permettent aux voyageurs de rechercher et de réserver les vols grâce au processus de réservation optimisé des vols avec facilité, selon la compagnie.

Il permet, également, de comparer les options des tarifs pour trouver les meilleures offres, de sélectionner des sièges à bord, de gérer et modifier les réservations et de s'enregistrer en ligne avant le vol, a ajouté la même source.

Le nouveau site web d'achat en ligne de Tassili Airlines permet également «le



paiement en ligne IATA PAY, par cartes CIB et Edahabia, de prendre connaissance des offres personnalisées, profiter des offres sur mesure adaptées aux préférences de voyage et de s'informer en temps réel».

A cet effet, la compagnie nationale invite ses clients à visiter ce nouveau site web dès ce jeudi afin d'explorer toutes les possibilités qu'il offre.

Tassili Airlines, filiale à 100% du groupe Sonatrach, est certifiée Safe & Secure par l'audit international IOSA, a tenu à rappeler la compagnie aérienne.

DEUX TERRORISTES ÉLIMINÉS PAR L'ANP
À CHLEF

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a mis hors d'état de nuire deux terroristes, lors d'une opération de fouille et de ratissage à Djebel Tamoulga Bir Safsaf au niveau du Secteur militaire de Chlef, indique un communiqué du MDN.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage dans la zone de Djebel Tamoulga Bir Safsaf au niveau du Secteur militaire de Chlef en Première Région Militaire, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a abattu, hier 23 mai

2024, deux terroristes est-il précisé. Il s'agit du terroriste 'Kachkouche Abdelkader' dénommé 'Abou Djafaar', et du terroriste 'Khaloufi Abdelkader', précise le même communiqué.

Cette opération a permis aux éléments de l'ANP de récupérer deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, trois chargeurs de munitions, une paire de jumelles et divers objets. Cette opération confirme la vigilance et la détermination des Forces de l'ANP à traquer les résidus criminels jusqu'à leur éradication, conclut le communiqué.

NABIL BENTALEB REFUSE DE FAIRE
LA PROMOTION DU LGBT, LES PROBLÈMES
COMMENCENT !

Le joueur international algérien Nabil Bentaleb a refusé de prendre une photo de groupe derrière une pancarte faisant la promotion des homos (LGBT) à l'initiative de son club français LOSC Lille. Cela s'est passé à quelques instants du coup d'envoi du match Lille-Nice comptant pour la 34^e et dernière journée de Ligue 1 (championnat de France). Dans une vidéo, on peut apercevoir Bentaleb -en retrait de ses coéquipiers- en train de lacer ses souliers.

En Occident, il y a en effet une ten-

dance à promouvoir l'homosexualité dans le domaine du sport, notamment en France où la FFF consacre une journée du championnat où tous les clubs doivent enfile le maillot aux couleurs du LGBT. Ce qui n'a pas été du goût de beaucoup de joueurs de confession musulmane qui s'y opposent énergiquement. C'est le cas de l'international sénégalais et ex-joueur parisien Idrissa Gueye et l'actuel attaquant de Nantes, l'Égyptien Mostafa Mohamed, ou encore Nabil Bentaleb.

DÉCÈS DU PRÉSIDENT IRANIEN EBRAHIM RAÏSSI

GOUDJIL SIGNE LE REGISTRE DE CONDOLÉANCES

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a signé, jeudi au siège de l'ambassade iranienne, le registre de condoléances suite au décès du Président iranien, Ebrahim Raïssi, de son ministre des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, et de leurs accompagnateurs.

«C'est avec une grande tristesse et une profonde affliction que nous avons appris le décès du président de la République islamique d'Iran, pays frère, Ebrahim Raïssi, du ministre des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, et de leurs accompagnateurs dans un crash d'hélicoptère», a écrit M. Goudjil sur le registre de condoléances.

«En cette douloureuse épreuve qui a frappé le peuple iranien frère, je vous adresse, au nom du président de la République, et au nom du Gouvernement et du peuple algériens, mes sincères condoléances et vous assure de ma compassion et de ma solidarité, priant Dieu Tout-Puissant d'accorder aux défunts Sa sainte miséricorde, de les accueillir en Son vaste paradis, et de

prêter à leurs proches patience et réconfort», a-t-il poursuivi. «Avec le décès de Raïssi, l'Iran perd une personnalité éminente et un leader chevronné. L'histoire retiendra ses efforts incommensurables au service du peuple iranien frère, outre l'ensemble de la nation musulmane qui n'oubliera guère son rôle prépondérant et sa grande contribution en faveur de la cause

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz/
TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»
**Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

CONSEIL DE LA NATION

Goudjil salue la rencontre du Président Tebboune avec les chefs de partis politiques

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a salué, jeudi à Alger, la rencontre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec les chefs des partis politiques représentés aux Assemblées élues, affirmant qu'elle participait du renforcement du front intérieur.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, M. Goudjil a salué la rencontre du président de la République avec les chefs des partis politiques représentés aux Assemblées élues, précisant qu'il s'agissait d'une initiative inédite à même de renforcer le front intérieur. Cette rencontre, a-t-il poursuivi, incarne « l'essence de la pratique démocratique et de la Constitution de novembre 2020, qui donne la chance à tous les Algériens de contri-

buer à l'édification de leur pays ». Dans le même sillage, M. Goudjil a souligné que cette rencontre « participe de la politique de la main tendue annoncée par le président de la République après son élection en 2019, laquelle s'est concrétisée par une série de rencontres et de consultations avec les chefs de partis dans le cadre du dialogue responsable visant à conforter la place de l'Algérie ». Le président du Conseil de la nation a, par ailleurs, appelé à une forte participation à la prochaine prési-

dentielle, compte tenu de son importance, pour, a-t-il dit, « envoyer un message fort aux ennemis à l'étranger », soulignant « le rôle crucial de l'élément humain dans le processus d'édification et dans le soutien aux réalisations de l'Algérie dans les différents secteurs ». S'agissant de la politique étrangère, M. Goudjil s'est félicité des positions constantes de l'Algérie en faveur des causes justes, en tête desquelles la cause palestinienne, rappelant, à cet égard, les efforts déployés par l'Algérie pour l'admission

de la Palestine comme Etat membre de plein droit des Nations Unies. Evoquant les défis rencontrés par l'Algérie au lendemain de l'indépendance et le rôle joué par l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), il a affirmé que « les défis actuels exigent la même volonté et la même détermination qu'à l'époque » et l'engagement de tout un chacun pour « transmettre le message aux générations futures ».

Y.B.

SON PRÉSIDENT S'EST EXPRIMÉ À L'ISSUE DE LA SESSION DU CONSEIL CONSULTATIF

LE MOUVEMENT EL BINA SOUTIEN UN DEUXIÈME MANDAT POUR TEBBOUNE

A l'issue de la session du Conseil consultatif (Madjliss Echoura) du mouvement El-Bina El-Watani, son prési-

dent Abdelkader Bengrina a annoncé qu'il ne briguera pas la présidentielle anticipée, prévue le 7 septembre prochain, annonçant que le mouvement a décidé de soutenir une candidature du président Tebboune à un deuxième mandat. M. Bengrina a assuré que les membres du conseil national de son parti ont adopté à la majorité cette proposition de soutenir une candidature pour un deuxième mandat pour le Chef de l'Etat. Il a ajouté que son parti tra-

vaillera en partenariat avec d'autres partis politiques, des associations et des organisations politiques pour constituer un front commun pour soutenir la candidature du Président Tebboune. Abdelkader Bengrina s'était présenté à la présidentielle de décembre 2019 et s'était classé en deuxième position, devant Azzedine Mihoubi, Abdelaziz Belaïd et Ali Benflis.

Y.S.

LE RECTEUR DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS PRÊCHE LA MODÉRATION POLITIQUE

CHEMS-EDDINE HAFIZ MET EN GARDE CONTRE L'EXTRÊME-DROITE

Chems-eddine Hafiz, recteur de la Grande Mosquée de Paris, a appelé les musulmans français à voter aux prochaines élections, selon BFMTV. Il a émis des "inquiétudes" face à la montée de l'extrême droite. Le recteur de la Grande Mosquée de Paris Chems-eddine Hafiz a appelé les Français de confession musulmane à voter lors des élections à venir. Il a formulé de "graves inquiétudes" face à la montée de l'extrême droite, tout en critiquant "l'esprit de repli sur soi". "En tant que Français et musulmans, il est de notre devoir de participer activement aux élections" européennes et nationales pour "renforcer notre démocratie" et "promouvoir les valeurs de justice, d'égalité et de solidarité", affirme le recteur dans son billet hebdomadaire.

I.Med Amine

N'DJAMENA (TCHAD)

TABI PREND PART À LA CÉRÉMONIE D'INVESTITURE DU PRÉSIDENT MAHAMAT DÉBY

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a pris part à la cérémonie d'investiture du Président tchadien élu, Mahamat Idriss Déby Itno, qui s'est déroulée, jeudi, à N'Djamena. Lors de cette cérémonie, le ministre de la Justice a félicité le Président tchadien au nom du président de la République et lui a renouvelé l'invitation de M. Abdelmadjid Tebboune à effectuer une visite officielle en Algérie.

I.Med/agence presse

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE :

Quatre partis forment une alliance politique pour réaliser un consensus national

Le parti du Front de libération nationale (FLN), le Rassemblement national démocratique (RND), le Mouvement El Bina et le Front El Moustakbal ont annoncé, jeudi, la formation d'une alliance politique pour réaliser un consensus national et édifier une Algérie forte. Lors d'une rencontre de concertation ayant regroupé les chefs des quatre partis, Abdelkrim Benmbarek, Mustapha Yahy, Abdelkader Bengrina et Fateh Boutbig,

au siège du parti du FLN, M. Benmbarek a indiqué que cette rencontre "scelle une alliance politique entre des formations partageant des dénominateurs communs et des objectifs clairs visant à réaliser un consensus national pour protéger les intérêts du peuple et appuyer toutes les démarches participant de l'édification d'une Algérie forte". Relevant que son parti "œuvre à nouer des liens avec les autres partis présents sur l'échi-

quier politique, notamment au niveau des deux chambres du Parlement et des Assemblée locales de wilaya et communales, à partir de son programme inspiré des principes du 1^{er} Novembre pour la construction d'un Etat démocratique populaire et social dans le cadre des principes islamiques", M. Benmbarek a appelé de ses vœux "la contribution de tous les partis à la construction d'une Algérie forte reposant sur le respect des

constantes, des valeurs et de la glorieuse histoire de la nation". Le Secrétaire général du parti du FLN a affirmé que les quatre partis de l'alliance aspiraient à "conforter le front intérieur du pays dans une conjoncture internationale et régionale de crise et face à l'instabilité qui l'entoure de toutes parts et aux velléités de certaines parties qui veulent faire taire la voix retentissante de l'Algérie dans les fora internationaux, notamment

au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale des Nations Unies, en faveur des opprimés et des peuples encore sous le joug colonial, en Palestine et au Sahara occidental".

Les partis de l'alliance "prévoient d'élaborer une charte d'éthique axée sur la moralisation de l'action politique dans le cadre d'une démarche commune visant à bâtir un Etat de droit".

I.Med Amine

DANS LE CADRE DE SA VISITE EN 2^E RÉGION MILITAIRE

Chanegriha supervise l'exécution d'un exercice tactique de nuit

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé, mercredi soir, au niveau du 2^e Polygone de tir et de manœuvre de Rdjem Demmouche, dans le cadre de sa visite à la 2^e Région militaire, un exercice tactique de nuit avec tirs réels, intitulé "Chihab-2024", a indiqué jeudi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Dans le cadre de sa visite à la 2^e Région militaire, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a supervisé, hier soir, 22 mai 2024, au niveau du 2^e Polygone de tir et de manœuvre de Rdjem Demmouche, un exercice tactique de nuit avec tirs réels, intitulé "Chihab-2024", exécuté par les unités de la 38^e Brigade d'infanterie mécanisée, appuyée par des unités de différentes forces et des unités de soutien technique, aérien et de défense aérienne du territoire", précise la même source. Dans ce cadre, le Général d'Armée a suivi les exposés présentés respectivement par le Commandant de la 2^e Région militaire et le Commandant de la 38^e Brigade d'in-

fanterie mécanisée, portant sur l'idée générale de l'exercice et ses phases d'exécution, ajoute le communiqué. Au niveau du 2^e Polygone de tir et de manœuvre, le Général d'Armée "a suivi de près le déroulement de l'exercice, exécuté de nuit, dans des conditions proches du réel, conformément au plan établi". "Les objectifs de cet exercice consistaient à améliorer les aptitudes des commandants et des états-majors dans la préparation et l'organisation des actions de combat nocturne et la coordination entre les différentes forces, en sus de faire acquérir aux commandants d'unités l'expérience nécessaire en matière de conduite des unités, à travers la coordination et la collaboration entre les unités et les unités élémentaires, et aux équipages davantage de maîtrise des systèmes d'armes, et d'évaluer la disponibilité opérationnelle et la capacité de mener à bien, et en toutes circonstances, les missions de combat nocturnes", explique la même source. "L'exécution de cet exercice a mis en évidence la capacité des unités à accomplir avec

succès les tâches assignées, ainsi que la maîtrise par les équipages des armes et équipements de haute technologie dont ils disposent. Elle a également démontré le développement et la disponibilité opérationnelle atteints par nos forces armées durant ces dernières années", relève le communiqué. Lors du débriefing organisé à l'issue de cet exercice, le Général d'Armée "a félicité les personnels des unités engagées pour les énormes efforts qu'ils ont consentis tout au long de l'année de préparation au combat, ainsi que lors de la préparation et l'exécution de cet exercice". Dans ce cadre, il a valorisé "les résultats enregistrés qui étaient en conformité avec les objectifs fixés, ainsi qu'avec la nature des principales missions imparties en territoire de compétence". Par la suite, le Général d'Armée a passé en revue les unités et formations engagées dans cet exercice. Hier après-midi, le Général d'Armée a inauguré le dépôt central des carburants à Mesbah. Après la cérémonie d'accueil, accompagné par le Commandant de la 2^e RM et des

directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-Major de l'ANP, le Général d'Armée a suivi "un exposé exhaustif sur cette importante unité, notamment les missions qui lui sont assignées dans la chaîne d'approvisionnement en carburant au profit des différentes unités et formations de l'ANP, déployées en 2^e RM".

Après l'inauguration de cette unité, le Général d'Armée "a inspecté ses différents services, infrastructures et ateliers et reçu des explications sur leurs missions", ajoute le communiqué.

A cette occasion, le Général d'Armée a souligné "l'importance accordée par le Haut Commandement de l'ANP aux unités de soutien en carburants, qui sont l'artère qui alimente le corps de bataille en énergie". Il a également exhorté les responsables et les personnels sur "la nécessité d'assurer leur gestion rationnelle et leur maintien en condition pour leur permettre d'accomplir pleinement leurs missions imparties".

I.Med Amine

LA COLOMBIE CONFIRME QU'ELLE VA OUVRIR UNE AMBASSADE À RAMALLAH

La Colombie va ouvrir une ambassade à Ramallah, en Palestine, a annoncé le ministre des Affaires étrangères colombien, Luis Murillo. "Le président (Gustavo) Petro a donné l'instruction que nous installions l'ambassade de Colombie à Ramallah. Ce sera le prochain pas que nous allons faire", a déclaré à la presse M. Murillo. Cette déclaration intervient après l'annonce par trois pays européens (l'Espagne, l'Irlande et la Norvège) de leur décision de reconnaître l'État de Palestine. La Colombie avait déjà reconnu ces dernières années la Palestine comme un État. (...) Nous sommes convaincus que de plus en plus d'États vont reconnaître la Palestine, a-t-il ajouté. "Dans le contexte des accords d'Oslo, l'ONU s'est mis d'accord sur une solution à deux États, il est donc nécessaire de reconnaître la Palestine comme un État à part entière", a encore commenté le ministre. Début mai, le président Petro avait annoncé la rupture des liens diplomatiques avec l'entité sioniste en raison de son agression génocidaire en cours contre l'enclave palestinienne.

ARMÉE SAHRAOUIE

LE SIÈGE D'UN BATAILLON DES FORCES MAROCAINES CIBLÉ

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé le siège d'un bataillon relevant de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Mahbes, lui infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles, a indiqué la Direction centrale du commissariat politique de l'APLS dans un communiqué. «Des détachements avancés de l'armée sahraouie ont ciblé, par d'intenses bombardements, le siège d'un bataillon de l'armée de l'occupation marocaine dans le secteur de Mahbes, lui infligeant de lourdes pertes, a précisé le communiqué militaire rapporté, jeudi, par l'Agence de presse sahraouie (SPS). Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles tout au long du mur de la honte, conclut le communiqué. R.I.

ALORS QUE LES TROUPES D'OCCUPATION POURSUIVENT LEUR AGRESSION

900 000 PERSONNES DÉPLACÉES DE FORCE DE LA VILLE DE RAFAH

Environ 900 000 personnes ont été déplacées de force de la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, à la suite de l'opération militaire sioniste en cours, a indiqué hier l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). L'USAID a expliqué, dans un bref communiqué, que les personnes déplacées se sont dirigées vers des zones accueillant un grand nombre de personnes et souffrant d'un manque de services. Y.B.

SES DÉCISIONS SONT JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANTES

La CIJ ordonne à l'entité sioniste de stopper «immédiatement» son agression à Rafah

La Cour internationale de justice (CIJ) ordonne à l'entité sioniste de stopper «immédiatement» son agression à Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, et de maintenir le passage de Rafah ouvert pour permettre un accès «sans restriction» à l'aide humanitaire.

L'entité sioniste doit «arrêter immédiatement son offensive militaire, et toute autre action menée dans le gouvernorat de Rafah, qui serait susceptible d'infliger aux Palestiniens de Ghaza des conditions d'existence capables d'entraîner leur destruction physique ou partielle», a déclaré la plus haute juridiction de l'ONU, qui siège à La Haye. La cour a aussi ordonné à l'entité sioniste de maintenir le passage de Rafah ouvert pour permettre un accès «sans restriction» à l'aide humanitaire, et appelé à la libération immédiate des otages à Ghaza. Les ordonnances de la CIJ, qui tranche les différends entre États, sont juridiquement contraignantes mais elle n'a aucun moyen de les faire respecter. La décision de la CIJ intervient quelques jours après une demande du procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Karim Khan, d'émettre des mandats d'arrêt contre des responsables sionistes pour des crimes dans la bande de Ghaza. L'Afrique du Sud a porté l'affaire devant la CIJ en décembre,



affirmant que l'agression sioniste à Ghaza violait la Convention des Nations unies sur le génocide de 1948. La cour a ordonné en janvier à l'occupant sioniste de faire tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir tout acte de génocide et permettre l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza. Mais Pretoria s'est de nouveau tournée à plusieurs reprises vers la CIJ, arguant que la situation humanitaire désastreuse à Ghaza obligeait la cour à prendre de nouvelles mesures d'urgence. La juridiction statuait après une requête de l'Afrique du Sud, qui souhaitait que la Cour internationale de justice ordonne à Israël de cesser toutes ses opérations militaires, y compris à Rafah, et de

faciliter l'accès à l'aide humanitaire. À l'issue du jugement, le pays a salué la décision de la Cour. "Il s'agit d'un ensemble de mesures provisoires beaucoup plus fermes dans leur formulation et d'un appel très clair à l'arrêt des hostilités", a déclaré la ministre des Affaires étrangères sud-africaine Naledi Pandor sur la chaîne nationale SABC. En janvier, la cour, avait ordonné à Israël de faire tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir tout acte de génocide et permettre l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza. Mais l'Afrique du Sud estimait qu'une nouvelle décision était nécessaire, compte tenu de l'évolution de la situation, notamment à Rafah. En réaction, le Premier ministre israé-

lien Benjamin Netanyahu a annoncé qu'il allait réunir plusieurs ministres de son gouvernement pour "consultation" lors d'une conférence téléphonique. La décision de la CIJ intervient quelques jours après une demande historique du procureur de la Cour pénale internationale qui a demandé des mandats d'arrêt contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, son ministre de la Défense pour des crimes présumés commis dans la bande de Gaza. La vaste offensive lancée a ravagé la bande de Gaza, où au moins 35.800 personnes ont été tuées, selon des données du ministère de la Santé du gouvernement du Hamas.

Y.S. et agence

L'EGYPTE SALUE LA DÉCISION DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

La République arabe d'Égypte a salué hier vendredi, la décision rendue par la Cour internationale de Justice, qui a appelé à l'arrêt immédiat de l'attaque israélienne et à toute autre mesure dans la ville de Rafah, et à l'ouverture du point de passage de Rafah pour garantir un accès total et sans entrave à l'aide humanitaire aux habitants de la bande de Gaza. Le communiqué publié par le ministère égyptien des Affaires étrangères a confir-

mé que le tribunal a exigé la nécessité de mettre en œuvre les mesures précédentes, y compris l'ouverture de tous les points de passage terrestres entre Israël et la bande de Gaza. L'Égypte a souligné qu'Israël, en tant que puissance occupante, porte l'entière responsabilité juridique de la détérioration des conditions humanitaires dans la bande de Gaza. L'Égypte a également appelé le Conseil de sécurité et les parties internationales

influentes à assumer leurs responsabilités juridiques et humanitaires en adoptant des mesures décisives pour mettre fin à la catastrophe humanitaire dans la bande de Gaza, un cessez-le-feu global et la fin des opérations militaires dans la ville de Rafah, assurer le plein flux de l'aide dans toute la bande de Gaza et protéger les équipes de secours internationales pour recevoir et distribuer l'aide.

Wafa

ELLE APPELLE ISRAËL À LES METTRE EN ŒUVRE IMMÉDIATEMENT

LA PRÉSIDENTE PALESTINIENNE SALUE LES DÉCISIONS DE LA CIJ

La Présidente a salué les décisions de la Cour internationale de Justice appelant l'État occupant israélien à arrêter immédiatement son agression contre notre peuple à Rafah, puisqu'elle constitue un danger direct pour le peuple palestinien. La Présidente a appelé l'État occupant à mettre en œuvre immédiatement cette résolution de l'ONU qui a également à maintenir ouvert le poste frontière de Rafah pour permettre un accès sans entrave aux services de base et à l'aide humanitaire à Gaza. La présidence a appelé la communauté internationale à contraindre l'État occupant à mettre en œuvre les décisions de la CIJ et à faire pression sur lui pour qu'il respecte et mette en œuvre les décisions de la légitimité internationale et du droit international parce que l'État occupant se considère comme un État au-dessus du droit international et ne peut être tenu pour responsable grâce au soutien

aveugle et partial de l'Amérique en faveur de l'occupation. Elle a réitéré la nécessité d'obliger Israël à mettre fin à son agression contre notre peuple partout, à Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem. « Cette décision importante de la Cour internationale de Justice s'ajoute à toutes les résolutions internationales précédentes qui ont confirmé que l'État occupant commet des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité contre notre peuple, nécessitant une intervention internationale urgente pour y mettre fin immédiatement ». La présidence a de nouveau apprécié les positions des pays qui se sont tenus aux côtés de la Palestine, soulignant que ce consensus international prouve une fois de plus que l'État occupant est isolé et ses alliés qui lui apportent soutien, protection et impunité.

R.I.

RESTRUCTURATION DU GROUPE DE VALORISATION DES PRODUITS AGRICOLES (GVAPRO)

Création d'une entreprise publique de développement des cultures agricoles stratégiques

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a annoncé, avant-hier, la restructuration du Groupe de valorisation des produits agricoles (GVAPRO) en Entreprise publique économique par actions pour développer les cultures agricoles stratégiques.

Intervenant devant la Commission de l'agriculture et du développement rural du Conseil de la nation sur le cadre juridique des fermes pilotes et des coopératives agricoles et leur rôle dans la nouvelle orientation agricole, Cherfa a précisé que cette démarche vient conformément aux nouvelles orientations du secteur agricole et en exécution des instructions de Monsieur le président de la République, lors de la réunion du Conseil des ministres du 18 février 2024. La nouvelle entreprise est chargée, selon les propos du ministre, du développement des cultures stratégiques, notamment les légumineuses, les graines oléagineuses dont le tournesol, et les arbres résistants tels que l'arganier et le pistachier, en sus de la multiplication des semences, a fait savoir le ministre.

Au total, 174 unités de production agricole, d'une superficie globale de plus de 114.000 hectares de terres cultivables, ont été rattachées à l'entreprise, avec la création de quatre sociétés en charge de quatre filières. L'EPE-SPA SODESEC sera responsable de la filière des légumineuses, qui s'est vue attribuer une superfi-

cie de plus de 38.500 hectares pour la culture de légumineuses telles que les lentilles et les pois chiches, tandis que l'EPE-SPA SODEOL sera chargée de la filière des graines oléagineuses, à laquelle il est attribuée une superficie de plus de 33.300 hectares pour la culture de plantes oléifères, y compris la production de graines de tournesol.

La branche des arbres résistants sera prise en charge par l'entreprise EPE-SPA SODEAR, qui a dédié une superficie de 2.925 hectares à la plantation d'arganiers et 1.400 hectares aux pistachiers, tout en confiant à la société EPE-SPA SODESEM la branche d'intensification des semences sur une superficie de 21.000 hectares. Un plan d'action qui s'étend sur trois ans a été mis en place pour la réalisation des objectifs tracés en vue de développer les cultures stratégiques au niveau des unités de production agricole, a précisé Cherfa qui a indiqué que le secteur est en passe d'élaborer un plan d'investissement comprenant la mobilisation des ressources hydriques, l'acquisition de matériel agricole, d'intrants, et de plants d'arbres résistants, afin de concrétiser la nouvelle

vision en matière d'agriculture. A travers cette nouvelle vision, le secteur tend à reconsidérer les potentialités agricoles que recèle l'Algérie, en s'appuyant sur le plan des cultures stratégiques et la création d'unités de production agricole, a rappelé le ministre.

Cherfa a, par ailleurs, souligné que son département ministériel a restructuré les fermes pilotes pour les transformer en unités de production agricole appartenant à l'Etat et spécialisées dans la production et le développement des filières stratégiques, à l'instar des légumineuses, de l'intensification des semences, des graines oléagineuses et des arbres résistants, notant qu'il s'agissait d'une mise en œuvre des décisions de la 183e session du Conseil des participations de l'Etat (CPE), tenue le 6 mars 2024.

Le ministre a affirmé que l'approche de création des unités de production agricole constituait un cadre idoine à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie, et ce, à travers une définition précise de leurs spécialités, notamment dans les filières agricoles stratégiques. En outre, cette approche assure le maintien des activités agricoles

dans ces espaces, et garantit la préservation de leur vocation agricole pour laquelle ils ont été créés en premier lieu, contribuant ainsi au développement de la production nationale, à la réduction de la facture d'importation et au renforcement de la sécurité alimentaire, selon le ministre.

A noter que les coopératives agricoles ont été créées en 1967, dans le but de faciliter les opérations de production, les opérations de transformation, d'achat et de vente, et pour la réduction des coûts, ainsi que pour la vente de certains produits et certaines prestations, au profit de leurs membres, notamment pour assurer les missions des entrepreneurs ou des intermédiaires, grâce à la conjugaison des efforts des membres. Le ministère de l'Agriculture recense, à ce jour, 861 coopératives agricoles au niveau national, dont 148 spécialisées dans la filière de production animale, 55 dans la production végétale, notamment des céréales, et 658 coopératives classées dans les autres filières et activités agricoles et rurales, notamment de la femme rurale, des foggaras et de l'irrigation.

R.S.

LE GOUVERNEMENT EN FAIT UNE PRIORITÉ DE PREMIER ORDRE

Le transport par rail, un puissant levier de développement

S'inscrivant dans la vision stratégique économique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et en application de ses directives, le Conseil des Participations de l'Etat (CPE) a acté, jeudi, la création d'un grand groupe public dédié à l'ingénierie et à la réalisation des projets ferroviaires, à travers la reconfiguration du secteur public des infrastructures ferroviaires. La création de ce groupe public a été actée lors de la 184e session du CPE, tenue sous la présidence du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui. L'approche retenue vise à mettre à profit l'important programme ferroviaire décidé pour mettre en synergie les capacités d'ingénierie et de réalisation des entreprises publiques spécialisées dans le domaine de la construction ferroviaire, dans le cadre d'un regroupement cohérent de leurs capacités et

de leur savoir-faire. Le modèle organisationnel projeté est axé sur la constitution d'un grand groupe formé par une société mère EPE/SPA, à laquelle sont rattachées quatre (04) filiales spécialisées dans le ferroviaire, à savoir les entreprises publiques économiques Setirail Spa, spécialisée dans l'ingénierie ferroviaire (études

et suivi des travaux), Infrarail Spa, spécialisée dans les travaux d'infrastructures ferroviaires, Railelect Spa, spécialisée dans l'électrification ferroviaire et Infrafer Spa, en charge des infrastructures et de production d'agrégats. Ainsi, l'Algérie sera dotée d'une entité d'envergure, d'ingénierie et de réalisation dans le domaine ferroviaire, à

même de répondre aux grands projets ferroviaires structurants, décidés par le président de la République dans l'optique d'un maillage ferroviaire du territoire, par la densification du réseau, ce qui requiert une mobilisation conséquente des capacités nationales d'ingénierie et de réalisation.

R.N.

START-UP

Nouvelles perspectives pour les porteurs de projets

Le ministre de l'Economie et de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid a souligné, avant-hier, que l'adoption de la micro-finace dans les nouveaux amendements et mesures législatives avait offert de nouvelles perspectives aux porteurs de projets et à l'Agence nationale de gestion du micro-crédit

(ANGEM), tout en ouvrant la voie aux compagnies d'assurance pour se lancer dans des projets relatifs à l'assurance des micro-entreprises. Durant l'ouverture de la première édition du Salon des micro-activités, qui se tient du 23 au 25 mai, sous le thème Le micro-crédit: un mécanisme de création de l'activité économique, El-

Mahdi Oualid a affirmé que l'intégration du micro-crédit dans la nouvelle loi sur la monnaie et le crédit témoignait de l'orientation du Gouvernement vers la diversification des moyens de financement au profit des entrepreneurs, créant ainsi davantage d'opportunités de financement et de réussite.

R.N.

FINANCEMENT ALTERNATIF

PLUS DE 140 PROJETS FINANCÉS PAR LES SOCIÉTÉS DE CAPITAL-INVESTISSEMENT

Plus de 140 projets ont été financés par les sociétés de capital-investissement en Algérie, selon le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Youcef Bouzenada, soulignant l'importance de vulgariser ce mode de financement alternatif auprès des entreprises, notamment les PME.

En Algérie, 144 projets ont été financés, jusqu'à juin 2023, par les cinq sociétés de capital investissement agréées par la Cosob, et ce, pour un montant global de 6,7 milliards de dinars, a déclaré, jeudi, Youcef Bouzenada, lors d'une journée d'information sur la promotion du financement par le capital-investissement, organisée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) en collaboration avec la Cosob.

Affirmant le potentiel de ce financement alternatif auprès des entreprises du pays, le même responsable a indiqué que le capital global de l'ensemble de ces cinq sociétés est de 19 milliards de dinars, ce qui représente une importante capacité de financement pouvant être orientée vers les projets enregistrés au niveau de l'AAPI.

Dans ce sens, le président de la Cosob a évoqué l'intérêt du thème de la rencontre, expliquant que le financement via les sociétés de capital-investissement est un moyen alternatif qui offre plusieurs avantages aux entreprises financées, notamment celles qui n'ont pas accès au crédit bancaire.

A travers cet outil, l'entreprise bénéficie d'un financement important tout en évitant de s'acquitter d'intérêts. Il offre un accompagnement et une expertise de la part des sociétés de capital-investissement au profit de l'entreprise financée, dira-t-il.

Les sociétés de capital-investissement ont un rôle important à jouer en tant qu'outil de financement alternatif, notamment dans l'accompagnement des PME, la gouvernance et la bonne gestion de ces entreprises, a estimé de son côté le directeur général, Omar Rekkache, mettant en avant l'impératif de coordonner les efforts entre les différents acteurs concernés pour offrir une meilleure visibilité de ce type de financement au niveau de l'écosystème de l'investissement.

Présent également à cette rencontre, réunissant plusieurs autres représentants patronaux, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a pour sa part relevé l'intérêt de diversifier les moyens de financement à travers ce type de financement, peu répandu en Algérie. Pour l'investissement, la question du financement est centrale. Il est important d'aller vers les moyens de financement alternatifs pour que chaque entreprise puisse trouver celui qui lui convient, a souligné Kamel Moula. Le capital-investissement est un mode de financement, à travers des sociétés spécialisées, visant la prise de participation dans les entreprises. L'Algérie compte cinq sociétés de capital investissement : Algerian Investment Fund (AIF), El Djazair Istithmar, Icosia Capital SPA, Algerian Startup Fund (ASF) et la Société financière algérienne de participation (Finalep).

R.E.

HYDROCARBURES OFFSHORE
EN ALGÉRIE

DES INDICATEURS POSITIFS SELON LES ÉTUDES D'EXPLORATION

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a annoncé, jeudi, que les études en cours sur l'exploration offshore des hydrocarbures en Algérie avaient révélé des indicateurs positifs, notamment en ce qui concerne le gaz naturel. Lors d'une plénière au Conseil de la nation, le ministre de l'Énergie, a précisé que les études menées sur deux régions, la première entre Skikda et Bejaia et la deuxième entre Ain Temouchent et Tlemcen, ont révélé des indicateurs positifs, eu égard aux richesses importantes en gaz naturel que recèlent ces deux sites importants.

A une question du président du Conseil de la nation, Arkab a indiqué que l'exploration offshore des hydrocarbures figurait parmi les programmes mis en place par l'Etat pour le développement du secteur minier, pétrolier et gazier, et que les études sont en cours pour déterminer les meilleures techniques d'exploration. Une fois toutes les conditions réunies, nous lancerons l'exploration, dira le ministre. Arkab a, dans ce cadre, précisé que seulement 47% du domaine minier national a été exploré, et ce, dans le Nord, les Hauts Plateaux, et le Sud du pays. Et d'ajouter: Nous avons encore du chemin à faire notamment avec l'exploration offshore compte tenu des indicateurs sûrs et très importants que nous exploiterons en temps voulu. A une question sur le marché du gaz, Arkab a affirmé que l'Algérie avait intégré dans sa stratégie l'intensification de la production de gaz en tant que priorité pour en faire une ressource accompagnant le développement de différentes énergies, à l'instar des énergies renouvelables (EnR), ajoutant que les discussions étaient dans leur phase finale concernant le projet de raccordement électrique entre l'Algérie et l'Europe via l'Italie. S'agissant des prix du gaz naturel, le ministre a souligné que les prix du gaz algérien étaient parmi les meilleurs au monde à l'heure actuelle, soulignant que l'Algérie, un des principaux fournisseurs de gaz naturel à l'Europe, était résolue à conforter sa place dans ce domaine. Répondant à une question sur la mine de Gara Djebilet, Arkab a rappelé la signature par la Société nationale du fer et de l'acier FERAAL et l'entreprise chinoise Sinosteel d'un contrat de réalisation de la première unité de pré-traitement des minerais de fer à Tnidouf, d'une capacité de 4 millions de tonnes/année. Le projet sera achevé à l'horizon 2025. La mine sera exploitée et développée à travers la concrétisation d'autres projets comme l'usine de traitement du minerai de fer et de production du concentré de fer à Béchar, qui entrera en service à l'horizon 2026, dans le cadre d'un partenariat entre FERAAL et TOSYALI, selon le ministre. Quant au transport, le ministre a annoncé que la ligne ferroviaire assurant la liaison Gara Djebilet-Tindouf-Béchar dont la réalisation est prévue entre 2023 et 2026 connaît un progrès remarquable, ajoutant que le transport du minerai de fer à l'usine de traitement de Béchar se fera dans les délais impartis. Insistant sur le caractère stratégique du projet de la mine de Gara Djebilet, le ministre a souligné que l'exploitation de la mine avait débuté au niveau de sa partie ouest dont le stock est estimé à 1,26 milliards tonnes d'un stock globale de 3 milliards tonnes.

R.E.

SONATRACH SIGNE UN ACCORD HISTORIQUE AVEC EXXONMOBIL

Une alliance aux allures de « mariage » indéfectible

Le groupe Sonatrach a signé, jeudi à Alger, un Protocole d'Accord, qualifié d'« historique » avec la compagnie américaine ExxonMobil portant sur le développement en partenariat des ressources en hydrocarbures en Algérie.

L'accord permettra aux partenaires d'étudier les opportunités existantes en vue de développer les ressources en hydrocarbures dans le bassin de l'Ahnet et le bassin de Gourara, en mettant l'accent sur l'excellence opérationnelle, l'innovation technologique, le respect de l'environnement et les meilleures pratiques de durabilité. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la Direction Générale de Sonatrach, sous la présidence du Pdg du groupe, Rachid Hachichi, et des cadres du groupe et de la délégation de la compagnie américaine ExxonMobil. Le protocole d'accord a été signé par le vice président du Pdg de Sonatrach, en charge du Business Développement et du marketing, Ferhat Ounoughi, et le Vice-Président Exploration & Nouvelles Opportunités d'ExxonMobil, John Ardill. Le Président-directeur général (PDG) du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a estimé, à cette occasion, que le Protocole d'accord, signé entre Sonatrach et la société américaine mondiale de pétrole et de gaz ExxonMobil, était historique et devait permettre de développer une coopération mutuellement bénéfique tout au long de la chaîne des valeurs de l'industrie des hydrocarbures en Algérie. Dans une allocution prononcée à l'occasion, Hachichi dira que la signature de ce Protocole historique avec notre partenaire ExxonMobil, avec pour objet, le développement d'une coopération mutuellement bénéfique tout au long de la chaîne des valeurs de l'industrie des hydrocarbures en Algérie, notamment dans les domaines de l'exploration et de la production, permettra de franchir un grand pas en



matière de relance et de valorisation de nos ressources énergétiques ce qui permettra à notre pays d'amorcer une nouvelle étape de développement durable. Pour Hachichi, ce protocole d'accord ne constitue pas seulement une volonté commune de développer un partenariat sérieux et privilégié, mais vise, également, la concrétisation d'une vision commune entre Sonatrach et ExxonMobil, ce qui permettra aux deux parties d'examiner les voies et moyens d'exploiter les énormes potentialités en ressources énergétiques en Algérie. Sonatrach tend à travers ce partenariat gagnant-gagnant, à profiter de l'expérience pionnière de la compagnie américaine et de ses capacités technologiques dans le domaine du pétrole et du gaz, a précisé le PDG de Sonatrach. La signature de ce protocole s'inscrit dans le cadre de la vision adoptée pour le développement de l'industrie énergétique, a-t-il affirmé, se félicitant par la même occasion de l'intérêt affiché par la compagnie américaine ExxonMobil à l'investissement en

Algérie. Hachichi a souligné, en outre, que la décision de la compagnie américaine de signer ce protocole témoigne de sa prospection du grand potentiel du secteur minier algérien, et reflète la confiance dont jouit Sonatrach en tant que partenaire fiable capable de développer un partenariat bénéfique et fructueux. Par ailleurs, il a réitéré la détermination de l'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à intensifier les programmes d'investissement et à tirer profit des partenariats bénéfiques, afin de renforcer davantage les taux de croissance économique et de diversifier l'économie en vue de réaliser la prospérité sociale. Le vice-président chargé de l'exploration et des nouvelles opportunités d'ExxonMobil, John Ardill, a indiqué, quant à lui, que le protocole d'accord signé après plus de deux (2) ans de préparation et de concertation entre les deux parties, constitue une première étape importante dans la création d'un partenariat qui contribuera à libérer davantage le potentiel de développe-

ment des ressources énergétique de l'Algérie. John Ardill, a également salué le rôle historique de l'Algérie dans le domaine du développement et de la commercialisation des hydrocarbures, mettant en avant le rôle de Sonatrach en tant que compagnie pionnière dans l'exportation du gaz naturel liquéfié (GNL) vers le monde entier depuis 1964. Après avoir présenté l'expérience, l'expertise et les capacités technologiques d'ExxonMobil en matière de développement des hydrocarbures, Ardill a indiqué que la signature de ce protocole assoit les bases et le cadre approprié d'un partenariat solide entre les deux parties pour libérer le potentiel des hydrocarbures en Algérie, qui constitue une destination attractive pour les investissements dans le secteur du pétrole et du gaz. Le responsable de la compagnie américaine a affirmé l'engagement d'ExxonMobil à œuvrer de concert avec Sonatrach pour le transfert de l'expertise et contribuer au renforcement de la place de l'Algérie en tant que puissance énergétique mondiale.

M.H.

POUR LA RÉALISATION D'INSTALLATIONS DE BOOSTING À HASSI R'MEL

Sonatrach signe un contrat avec un consortium international

Un contrat a été signé, avant-hier, entre Sonatrach et un consortium international composé de Baker Hughes, Nuovo Pignone International et Tecnimont, pour la réalisation d'installations de Boosting au niveau du gisement gazier de Hassi R'mel.

Ledit contrat porte sur «la réalisation des installations de boosting, phase III - étape 2, du gisement gazier de Hassi R'mel, plus grand gisement de gaz naturel en Algérie et du continent africain, afin d'accompagner la déplétion naturelle de ce gisement en vue d'assurer le maintien du plateau de production à 188

millions m³/j», précise un communiqué du groupe public.

Il consiste en la réalisation en EPC de trois étages de compression au niveau du Centre, Nord et Sud avec un total de 20 turbo-compresseurs, la réadaptation du réseau de collecte du gaz existant, la réalisation de trois unités de démercurisation du condensat, la banalisation entre les trains de traitement des unités de production de Hassi R'mel et les tie-in des utilités (réseau eau anti-incendie, air instrument, air service, système diesel, système de torche et système d'azote), selon les explications de Sonatrach.

Les délais de réalisation de ce projet sont respectivement de 33, 36 et 39 mois, pour les stations de boosting Centre, Nord et Sud, avec des mises en service respectives des étages de boosting prévues respectivement en octobre 2026, janvier 2027 et avril 2027, selon le communiqué du groupe.

«La réalisation de ce projet permettra le maintien du niveau de production en gaz, la satisfaction des besoins du marché local et le respect des engagements commerciaux de Sonatrach à l'international», note enfin le communiqué.

N.S.

BÉCHAR : LES TRAVAUX DE RÉALISATION DE LA PREMIÈRE UNITÉ MIXTE DE PRODUCTION DE CONCENTRÉ DE MINÉRAI DE FER LANCÉS

Coup d'envoi des travaux

Cette installation a pour objet de traiter le minerai de fer brut extrait des gisements de Gara Djebilet avant de le transporter vers le complexe sidérurgique de Bethioua détenu par Tosyali Algérie.

Le coup d'envoi officiel des travaux de réalisation de la première unité mixte de production de concentré de minerai de fer du futur complexe sidérurgique de Toumiat (Nord de Béchar) a été donné, mardi, par les autorités locales et des responsables du complexe sidérurgique Tosyali de Bethioua (Oran), dans l'objectif de la valorisation du gisement de fer de Gara-Djebilet (Tindouf), a-t-on constaté sur place.

"L'entame de la première phase des travaux de réalisation de cette première unité industrielle mixte du futur complexe sidérurgique de Toumiat, à savoir la viabilisation et l'ouverture des voies pour les besoins de la réalisation de cette unité industrielle, est le fruit d'un protocole d'accord de partenariat signé récemment entre l'entreprise nationale de fer et de l'acier (Feraal) et Tosyali. Cet arrangement porte sur la réalisation d'une unité de production de concentré de minerai de fer dans la wilaya de Béchar", a précisé à l'APS, le directeur des investissements de Tosyali, Ramzi Azzi. Cette unité industrielle et ses différences servitudes prévues sur une superficie de 160 hectares, et qui sera réa-



lisée d'ici 24 mois, aura une capacité de production d'un (1) million de tonnes par an de concentré de minerai de fer acheminé du gisement de fer de Gara-Djebilet de Tindouf, a-t-il expliqué. "La zone de Toumiat, où sera réalisée cette unité mixte qui fait partie du complexe sidérurgique de Béchar, dispose de plusieurs atouts et avantages, dont la proximité de la Route nationale RN-6 de la voie fer-

rée Béchar-Oran, les ressources hydriques et la proximité de la cimenterie "Saoura" relevant du groupe industriel public industriel des ciments d'Algérie (Gica), ce qui va contribuer à la concrétisation de ce projet industriel dans les délais prescrits", a soutenu le même responsable. Pour sa part, le chef de l'exécutif local, Mohamed Saïd Ben Kamou, a souligné que le lancement des travaux

de cette unité qui sera suivie par d'autres unités retenues au titre du projet du complexe sidérurgique de Béchar, est une concrétisation sur le terrain des décisions des hautes autorités du pays pour l'exploitation et la valorisation du gisement de fer de Gara Djebilet (Tindouf), dans le cadre du développement économique et social dans la région.

R.R.

BOUIRA : LUTTE CONTRE LES INCENDIES

PLUS DE 1 000 ÉLÉMENTS DE LA PROTECTION CIVILE MOBILISÉS

Un effectif de 1.050 éléments de la Protection civile est mobilisé à Bouira durant la campagne de lutte contre les incendies de forêt et de récoltes de cette année, s'étendant du 1er mai courant au 31 octobre prochain, selon un responsable de ce corps constitué. S'exprimant au cours d'une conférence de presse animée conjointement avec les directions des services agricoles (DSA) et des travaux publics (DTP), ainsi que la conservation des forêts, le directeur de la Protection civile à Bouira, le lieutenant-colonel Abdelkader Chergui, a fait savoir qu'au total, 1050 éléments de ce corps constitué, tous grades confondus, sont mobilisés pour participer à la campagne de lutte contre les feux de forêts. Ces moyens humains seront appuyés par plus de 40 camions de lutte contre les incendies et plus de 40 ambulances, selon les chiffres communiqués par ce responsable qui assure que toutes les dispositions ont été prises en prévision de la campagne de lutte contre les feux de forêts. Il a également indiqué que la wilaya de Bouira, dispose actuellement de 25 unités de la Protection civile, dont une unité principale basée au chef-lieu de la wilaya, ainsi que des unités de Daira et plusieurs postes avancés, qui « travaillent 24h sur 24h ». « Chaque unité de wilaya peut demander de l'aide et du renfort des wilayas limitrophes ou à l'échelle nationale, selon le besoin et l'ampleur des incendies », a expliqué la même source. Il a ajouté qu'une demande a été introduite par ses services pour demander « l'installation d'un détachement régional à Bouira ». Une demande motivée par l'important couvert végétal et forestier de la wilaya et qui nécessite plus de protection, a-t-il dit.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES :

Accorder une importance majeure au Grand Sud

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a affirmé jeudi à Alger, que son secteur accordait une importance majeure aux wilayas du Grand sud en matière d'infrastructures routières, tout en donnant la priorité à la maintenance périodique, au désenclavement, et à la réalisation de nouvelles routes. Lors d'une plénière au Conseil de la nation, consacrée aux questions orales et présidée par, M. Salah Goudjil, président de la chambre haute du Parlement, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a précisé que la priorité actuelle du secteur pour les wilayas du Grand sud était de "garantir l'entretien périodique du réseau routier en vue de maintenir le

niveau des services et désenclaver les régions isolées à travers le revêtement des pistes". Il a indiqué en outre que, "la réalisation de nouvelles routes et leur raccordement au réseau routier existant figure parmi les priorités du secteur, en vue de raccourcir les distances, soulignant qu'il sera procédé, à moyen terme, à l'augmentation de la capacité des routes, via le dédoublement des grands axes Nord-Sud, dont la route nationale 3, pour relier les wilayas du sud au réseau des voies rapides et autoroutier du Nord". Le ministre a fait savoir que la wilaya de Djanet enregistrait actuellement plusieurs projets, notamment l'extension, de 30km, de la route nationale RN3, dont la livraison du projet est prévue avant la fin du mois de juin pro-

chain, outre le renforcement de la route nationale RN3 sur une distance de 7km. Il s'agit également de l'entretien du dédoublement du chemin communal N210 entre l'aéroport et la RN N3 sur une distance de 17 KM, dont le taux d'avancement des travaux est de 55 %, a fait savoir le ministre. Le réseau routier de la wilaya de Djanet, d'une superficie de 86.185 km², s'étend sur 2.443 km, dont 1.440 km de routes non classées, 696 km de routes nationales, 176 km de chemins de wilaya et 79 km de chemins communaux, tous en bon état, selon le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base. S'agissant de la RN N6 dans son tronçon traversant le territoire des wilayas d'Adrar et de Bordj Badji Mokhtar, M. Rekhroukh a

souligné qu'il s'agissait d'un axe d'une grande importance socioéconomique et sécuritaire (970 KM), ajoutant que le ministère avait programmé plusieurs opérations de modernisation et de réhabilitation de cette route sur une distance globale de 653 km. Par ailleurs, le ministre a précisé que la modernisation et la réhabilitation de cet axe comprennent la construction de "la structure de la route pour qu'elle soit plus adaptée à la densité actuelle du trafic routier et au poids lourds, soit la même structure que celle retrouvée dans les grands axes du réseau routier national, à même de favoriser la durée de vie de cette route". Il a rassuré que "les travaux au niveau de cet axe sont en cours et seront achevés dans les délais fixés".

APS

SIDI BEL-ABBÈS : RESSOURCES EN EAU

Des projets inspectés par une commission de l'APN

Une Mission d'information de la Commission de l'Habitat, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée populaire nationale (APN) effectue une visite d'inspection des projets relevant du secteur des Ressources en eau en cours de réalisation, dans la commune de Sidi Bel Abbès, a-t-on appris, jeudi, des services de la wilaya. La cellule de communication de la wilaya a précisé que la visite de la délégation parlementaire, arrivée dernièrement dans la wilaya, est composée du président de la Commission, Mohamed Boudouma, et d'élus à l'APN, s'inscrit dans le cadre de l'inspection des projets vitaux

en cours de réalisation dans la wilaya de Sidi Bel Abbès. Ces projets sont destinés à améliorer l'alimentation en eau potable (AEP), de s'enquérir des capacités de stockage du précieux liquide, et des projets inhérents à l'assainissement et au curage de Oued Mekker. La même source a ajouté que la Commission a visité la station d'épuration des eaux (STEP), implantée à Hai "Es-Sakhra", dans la commune du chef-lieu de wilaya, où des explications sur cette infrastructure et le processus de traitement des eaux usées et leur réutilisation à des fins d'irrigation agricole, ont été fournis à ses membres.

Par ailleurs, un exposé exhaustif sur l'étude relative à l'aménagement de Oued Mekker sur une longueur de 7 kilomètres traversant le territoire de la commune de Sidi Bel Abbès, visant à éradiquer les points noirs et à aménager le réseau assainissement et ce cours d'eau, a été présenté conjointement par le directeur local des Ressources en eau et le directeur de l'Office national de l'assainissement (ONA), signale-t-on. L'un des points noirs traversé par Oued Mekker, localisé à Hai Benzekri, généré par l'accumulation et la stagnation de déchets de toutes sortes le long de lit de l'Oued, et ce en dépit des multiples cam-

pagnes hebdomadaires visant son éradication, a figuré au programme de la Mission, dont les membres ont suivi un exposé sur les mesures préconisées pour l'aménagement de ce cours d'eau et "l'éradication définitive des points noirs qui l'entachent", note-on. Il convient de signaler que la Mission d'information de la Commission de l'Habitat, de l'hydraulique, de l'équipement et de l'aménagement du territoire de l'APN, poursuit sa visite d'inspection des projets relevant du secteur des Ressources en eau dans cette collectivité locale de l'Ouest.

LA PROTECTION SOCIALE À L'ÉPREUVE DES FINANCES

Une nouvelle étude de l'OIT donne des estimations actualisées du montant supplémentaire que les pays doivent dépenser pour garantir l'accès universel aux soins de santé essentiels et à la sécurité du revenu de base.



L'Organisation internationale du travail (OIT) a publié de nouvelles estimations des déficits de financement pour répondre aux engagements fondamentaux en matière de protection sociale. Les gouvernements des pays à revenu faible et intermédiaire devront augmenter leurs dépenses de protection sociale universelle d'un montant supplémentaire estimé à 1,4 billion de dollars US s'ils veulent offrir une protection sociale de base à tous, selon un nouveau document de travail de l'OIT, *Financing Gap for Universal Social Protection: Global, regional and national estimates and strategies for creating fiscal space* (Déficit de financement pour la protection sociale universelle : Estimations mondiales, régionales et nationales et stratégies pour créer un espace fiscal). Ce déficit de financement représente 3,3 pour cent du PIB annuel des pays à revenu faible et intermédiaire

réunis. Les résultats indiquent que les défis sont encore plus grands pour les pays à faible revenu, où le déficit de financement de la protection sociale atteint le chiffre impressionnant de 52,3 % du PIB annuel. Pour parvenir à une couverture universelle, les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire auront besoin de dépenses publiques supplémentaires représentant 10,6 % des dépenses publiques annuelles. Ce montant peut être obtenu grâce à des ressources nationales, telles que la fiscalité et les cotisations de sécurité sociale, ainsi qu'à une meilleure gestion de la dette souveraine.

Toutefois, pour les pays à faible revenu en particulier, il faudrait mobiliser quatre fois les dépenses publiques annuelles pour combler le fossé. C'est pourquoi, selon le document de travail, la solidarité internationale est nécessaire. Les auteurs notent que, pour combler un tel écart, l'aide au développement de ces pays devrait être plus que triplée et utilisée uniquement pour la protection sociale. Au niveau régional, les résultats montrent que l'Afrique est

confrontée aux défis les plus importants, avec un déficit de financement de 17,6 % du PIB du continent par an, suivie par les pays à revenu faible et intermédiaire des États arabes (11,4 %), l'Amérique latine et les Caraïbes (2,7 %), l'Asie et le Pacifique (2,0 %) et l'Europe et l'Asie centrale (1,9 %). La nouvelle étude affirme également qu'il est essentiel de parvenir à une protection sociale universelle pour faire face de manière adéquate aux conséquences de la crise climatique, car la protection sociale universelle contribue à réduire les vulnérabilités et les chocs climatiques. À ce titre, le document note que le financement international de la lutte contre le changement climatique peut contribuer à renforcer et à adapter les systèmes de protection sociale dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Sur la base de chiffres concernant 133 pays à revenu faible et intermédiaire, le document de travail fournit des estimations de l'investissement nécessaire pour assurer une couverture universelle des prestations de base pour tous les enfants, les mères de nouveau-nés, les personnes

gravement handicapées, les personnes âgées et les chômeurs, ainsi que des soins de santé essentiels universels.

SIMULATEUR D'INVESTISSEMENT DANS LES POLITIQUES DE SOINS

Le plus grand outil en ligne de modélisation des politiques de soins permet désormais aux utilisateurs de créer des ensembles de politiques de soins sur mesure pour 118 pays, en plus des 82 pays initiaux.

Le Simulateur d'investissement dans les politiques de soins de l'OIT a été élargi pour inclure 16 nouveaux pays des Amériques, 12 nouveaux pays d'Europe et d'Asie centrale et 8 nouveaux pays des États arabes, élargissant ainsi le soutien aux efforts mondiaux d'investissement dans l'économie des soins. Le simulateur permet d'élaborer des programmes d'investissement sur mesure dans quatre domaines: les congés liés à la garde d'enfants (congés de maternité, de paternité et parentaux), les pauses d'allaitement, les soins et l'éducation de la petite enfance et les services de soins de longue durée. Sur la base de 180 indicateurs statistiques, l'outil calcule les besoins d'investissement, les avantages en termes d'emploi et l'impact sur l'égalité entre les hommes et les femmes des mesures proposées.

Depuis son lancement en mars 2023, le simulateur a gagné en popularité auprès des gouvernements, des organisations d'employeurs et de travailleurs, des universitaires, des agences de l'ONU et des organisations de la société civile. En avril 2024, près de 800 personnes originaires de 100 pays du monde entier s'étaient inscrites. Cela montre que le simulateur est un outil puissant pour encourager les investissements dans les politiques de soins. Avec l'élargissement récent, le simulateur est prêt à soutenir davantage le développement des politiques de soins à travers le monde. Grâce au partenariat de l'OIT avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL), de nouveaux pays de la région des Amériques ont été ajoutés, dont quatre pays des Caraïbes, une sous-région qui n'était pas couverte auparavant. Ces simulations, ainsi que le rapport complémentaire régional sur les soins au travail et le rapport régional sur la convention n° 156, renforcent le soutien technique de l'OIT et de la CEPAL dans la région et contribuent à faciliter les réponses aux demandes des mandants, alors que l'intérêt régional pour l'économie des soins ne cesse de croître.

Le simulateur a également été mis à jour pour améliorer les données générales, au bénéfice des 118 pays.

RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE

Les systèmes de protection sociale aident les populations pauvres et vulnérables à affronter les crises et les chocs, trouver un emploi, investir dans la santé et l'éducation de leurs enfants et protéger ceux qui vieillissent. La protection sociale peut transformer la vie des plus pauvres et des plus vulnérables, car elle constitue une planche de salut pour des milliards de personnes en période de crise, en renforçant le capital humain pour les prochaines générations et en favorisant l'autonomisation des populations qui sont traditionnel-

FINANCEMENT

PROTECTION SOCIALE DANS LE MONDE

FINANÇEMENTS PUBLIQUES

lement marginalisées, comme les femmes en particulier. Grâce à l'essor du numérique et aux connaissances acquises pendant la pandémie de COVID-19, de nombreux pays ont accompli des avancées considérables dans le développement et l'amélioration de leurs systèmes de protection sociale. Face à de nouveaux chocs qui viennent aggraver l'impact des crises récentes, ces progrès restent cependant insuffisants. Alors que nous avons assisté durant la COVID à la plus grande augmentation des transferts sociaux de l'histoire, plus de la moitié de la population mondiale, soit 4,1 milliards de personnes, n'est toujours pas protégée et de nombreux pays n'ont pas établi de systèmes permettant de réagir rapidement aux chocs.

Parce que l'accès à la protection sociale est essentiel pour mettre fin à l'extrême pauvreté et favoriser la prospérité sur une planète vivable, la Banque mondiale œuvre résolument en faveur d'une protection sociale universelle, pour que tous puissent bénéficier d'un soutien en cas de besoin. Selon les données disponibles en février 2024, le montant total des financements fournis par la Banque mondiale dans le cadre de ses programmes sur l'emploi et la protection sociale, toutes régions et pays confondus, s'élève à près de 29 milliards de dollars, dont 16,4 milliards de dollars par l'intermédiaire de l'IDA, son fonds pour les plus pauvres. Un système de protection sociale bien conçu aura un fort impact sur le long terme, en réduisant les inégalités et l'exclusion, en offrant plus de chances à tous et en contribuant à lutter contre la transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre, au profit tout particulièrement des femmes, des jeunes et des personnes handicapées. Les instruments de protection sociale — assurance sociale, assistance sociale, programmes d'insertion professionnelle et économique, etc. — jouent un rôle essentiel en aidant les individus, et en particulier les femmes, à accéder à des emplois de meilleure qualité. Ils permettent aussi aux individus de gagner en productivité et aux familles d'investir dans la santé et l'éducation de leurs enfants, tout en favorisant la sécurité alimentaire et en protégeant ceux qui vieillissent.

Comme le montre le rapport intitulé *Protecting All*, les mutations rapides de la nature du travail à l'œuvre dans l'ensemble des pays, quel que soit leur niveau de revenu, exige une approche radicalement nouvelle des politiques de protection sociale et d'emploi. Cette approche de la protection des travailleurs et de la sécurité sociale doit profiter à tous et être mieux adaptée à un monde du travail de plus en plus diversifié et fluide. Elle fait l'objet d'un examen approfondi dans la nouvelle stratégie de la Banque mondiale pour la protection sociale et l'emploi (a), actualisée en 2022.

OPPORTUNITÉS ET RÉSILIENCE

La part de la population mondiale en âge de travailler a atteint son plus haut niveau, tandis que la population mondiale vieillit inexorablement. Dans trois décennies à peine, un habitant sur quatre en Europe, en Amérique du Nord et en Asie aura plus de 65 ans, et plus d'un tiers des 15-24 ans vivront en Afrique. Avec ses partenariats mondiaux pour les compétences, la

Banque mondiale se propose d'aborder autrement les dimensions humaines, économiques et sociales de cette transition démographique planétaire. Les programmes d'inclusion économique, qui associent souvent le versement de transferts monétaires à une offre de formations et la mise en place de groupes d'épargne, aident les individus à acquérir des compétences utiles et à lancer une activité entrepreneuriale. Ils leur permettent d'économiser de l'argent, d'investir dans leur entreprise et d'accéder à une autonomie économique. Ces programmes sont particulièrement bénéfiques aux femmes en leur permettant de participer davantage à la vie active et d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences financières.

La population mondiale en âge de travailler augmentera d'environ 700 millions de personnes entre 2019 et 2035. Préparer aux emplois de demain, tout en réalisant aujourd'hui des investissements cruciaux dans le capital humain, est une priorité pour la transformation économique des pays les plus pauvres. Dans le monde entier, les populations vieillissantes bénéficieront aussi d'une protection sociale qui leur offrira un complément de revenu au moment de la retraite, la possibilité de travailler plus tard dans la vie et l'accès à des soins de longue durée. Dans le même temps, la « polycrise » actuelle accroît les pressions migratoires. La Banque mondiale voit dans la migration une solution pour remédier au déséquilibre démographique, mais aussi un moyen d'améliorer la vie de millions de migrants, y compris ceux qui subissent des déplacements forcés. Les partenariats mondiaux pour les compétences sont des dispositifs à travers lesquels les pays de destination soutiennent la formation des candidats à l'émigration afin de les doter des qualifications exigées sur leurs marchés du travail, dans des secteurs tels que la mécanique, la construction, la santé ou les énergies renouvelables et autres industries vertes.

De nombreux pays s'attachent désormais à déployer des outils de protection sociale tels que les programmes de transferts monétaires afin de renforcer le capital humain et promouvoir l'autonomie de tous. En plus de fournir un revenu supplémentaire aux familles en difficulté, ces filets sociaux facilitent l'accès à l'information et aux services, améliorent la productivité, protègent les personnes âgées et soutiennent les chercheurs d'emploi et, parmi eux, en particulier les jeunes. Des systèmes de protection sociale solides aident les individus et leurs familles, et plus particulièrement les ménages pauvres et vulnérables, à mieux se préparer et faire face aux crises et aux chocs. Ces systèmes et instruments ont un pouvoir transformateur en ce qu'ils donnent aux populations une chance d'éviter ou de s'extraire de la pauvreté. Lorsqu'ils sont bien conçus, les programmes de protection sociale sont rentables, avec un coût correspondant en moyenne à 1,5 % du PIB.

L'avenir de la protection sociale passe par l'adaptation et le numérique. La protection sociale adaptative investit dans la capacité des ménages à se préparer, à faire face et à s'adapter aux chocs, en leur permettant ainsi d'échapper au piège de la pauvreté. Intégrant souvent des dispositifs de répon-

se aux risques de catastrophes, aux crises et au changement climatique, ces systèmes peuvent accroître la résilience des ménages face aux aléas du climat, aux urgences sanitaires, à l'insécurité alimentaire et à l'inflation en les aidant à s'adapter à la situation.

La COVID-19 a constitué un véritable test de résistance pour la protection sociale adaptative, car les pays qui disposaient de systèmes opérationnels ont été davantage en mesure d'étendre rapidement les aides, à la fois en incluant de nouveaux bénéficiaires et en augmentant les prestations versées à ceux qui en percevaient déjà. Les pays dotés de mécanismes plus élaborés d'assistance sociale, tels que des registres sociaux et des systèmes de paiement numériques, ont fait preuve de la plus grande capacité (a) à répondre aux chocs de manière efficace, rapide et inclusive.

PROTECTION SOCIALE UNIVERSELLE

La vision de la Banque mondiale pour la protection sociale universelle est de faire en sorte que toutes les personnes bénéficient du soutien dont elles ont besoin et qu'aucun individu ou groupe ne soit laissé pour compte. C'est la pierre angulaire d'une politique sociale inclusive. La mise en place d'une protection sociale universelle passe par des systèmes adaptatifs en mesure d'assurer le ciblage et l'enregistrement de nouveaux bénéficiaires, ainsi qu'une plus grande participation aux programmes. Elle suppose aussi de réduire la fracture numérique afin que les personnes pauvres et vulnérables et celles qui n'ont pas un accès régulier à la technologie ne soient pas exclues. Alors que la conception et la promotion de l'adoption de programmes d'aide sociale ont connu des avancées notables, il est tout aussi important d'investir massivement dans des initiatives qui améliorent les possibilités d'emplois et d'activités rémunérées, ainsi que dans l'expansion des programmes d'assurance sociale.

Alors que le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), les coûts vers la réalisation des ODD varient de 5.400 à 6.400 milliards de dollars par an entre 2023 et 2030, en fonction de l'axe choisi, selon une nouvelle analyse d'une agence des Nations Unies.

Selon la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED), cela représente entre 1.179 et 1.383 dollars par personne et par an.

Si l'on élargit le champ d'application à toutes les économies en développement, en utilisant le coût médian par habitant pour les 48 économies étudiées, les besoins annuels totaux se situent entre 6.900 et 7.600 milliards de dollars. Au cours des six derniers mois de 2023, la CNUCED a calculé les montants pour près de 50 indicateurs des ODD dans 90 pays, dont 48 pays en développement, couvrant les trois quarts de la population mondiale. Publiées l'année dernière, ces données actualisées soulignent le besoin pressant d'une action rapide et ciblée. L'analyse révèle, par exemple, que les 48 économies en développement sont confrontées à un déficit de dépenses de 337 milliards de dollars par an pour les indicateurs liés au changement climatique, à la perte de biodi-

versité et à la pollution.

Près de 80% des dépenses totales devraient être engagées dans les pays en développement à revenu moyen supérieur et à revenu élevé visés par l'étude. Ces pays sont généralement confrontés aux coûts annuels par personne les plus élevés et aux déficits de financement les plus importants. Par exemple, leur déficit dans le domaine de la transition énergétique représente 98% de l'écart entre les 48 économies en développement. Environ 3,3 milliards de personnes vivent dans des pays qui consacrent plus d'argent au paiement des intérêts de la dette qu'aux services publics essentiels tels que l'éducation et la santé.

Les petits États insulaires en développement sont également confrontés à des coûts élevés par personne. Les dépenses prévues pour l'égalité des sexes, par exemple, s'élèvent à 3.724 dollars par personne, soit près de trois fois la moyenne. Et si les Pays les moins avancés étudiés sont confrontés à des coûts par personne beaucoup plus faibles, les dépenses requises en pourcentage de leur PIB sont impressionnantes : elles dépassent 40 % pour toutes les filières et atteignent 47 % pour l'éducation.

COMBLER LES ÉCARTS DE DÉPENSES ET S'ATTAQUER À LA CRISE DE LA DETTE

L'analyse de la CNUCED souligne également la nécessité de s'attaquer à la crise de la dette mondiale. Environ 3,3 milliards de personnes vivent dans des pays qui consacrent plus d'argent au paiement des intérêts de la dette qu'aux services publics essentiels tels que l'éducation et la santé. Les calculs révèlent des lacunes importantes dans l'évolution actuelle des dépenses. Le déficit le plus important concerne la numérisation inclusive, avec 468 milliards de dollars par an. Pour combler cet écart, il faudrait une augmentation de 9% des dépenses annuelles. Les Objectifs de développement durable (ODD) projetés en vidéo sur les façades des bâtiments de l'Assemblée générale et du Secrétariat des Nations Unies à New York en 2015. Photo ONU/Cia Pak Les Objectifs de développement durable (ODD) projetés en vidéo sur les façades des bâtiments de l'Assemblée générale et du Secrétariat des Nations Unies à New York en 2015. À l'inverse, c'est dans le domaine de la protection sociale et des emplois décents que l'écart est le plus faible, avec 294 milliards de dollars, ce qui nécessiterait une augmentation de 6% des dépenses annuelles. L'analyse se concentre sur six « axes » de transformation pour le développement durable : la protection sociale et les emplois décents, la transformation de l'éducation, les systèmes alimentaires, le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution, la transition énergétique et la numérisation inclusive.

Elle couvre des indicateurs allant de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de l'augmentation du couvert forestier protégé à la garantie d'un accès universel à l'électricité et à l'internet, en passant par la promotion de l'alphabétisation, la lutte contre la faim et la réduction de la mortalité.

Par A.B. et Agences

CEDEAO

VERS LA CRÉATION D'UN COMITÉ DE MÉDIATION POUR FAIRE REVENIR LE NIGER, LE MALI ET LE BURKINA

"Le Président [de la commission de la CEDEAO] a souligné l'urgence de s'associer aux efforts en cours visant à éviter la désintégration du bloc régional, qui pourrait survenir avec le départ du Mali, du Niger et du Burkina Faso", a indiqué le premier vice-président de cette organisation, Jibrin Barau. La mission du comité en question sera de travailler avec toutes les parties prenantes pour faire revenir les pays réfractaires sur leur décision, a précisé le responsable lors de la 2ème session extraordinaire du parlement de la CEDEAO. Bamako, Ouagadougou et Niamey ont fait part de leur sortie "sans délai" de la CEDEAO en janvier dernier. Ce retrait a été fondé sur un certain nombre de constats, ce qui à l'époque avait été expliqué par le ministre malien des Affaires étrangères. Il a pointé du doigt le fait que la CEDEAO était devenue un "instrument entre les mains de certaines puissances" qui cherchaient à créer des désordres dans la région. De son côté, le Président de la transition nigérienne a entre autres souligné que l'organisation avait imposé des sanctions pénalisantes pour la population de son pays et avait brandi la menace d'agression militaire.

In Agence Sputnik

TCHAD

Le président Mahamat Deby promet d'impulser le changement

Composé de près de 18 millions d'habitants, le Tchad n'a pas connu de transfert démocratique du pouvoir depuis qu'il est devenu indépendant en 1960, après des décennies de domination coloniale française.

Au Tchad, Mahamat Déby Itno a prêté serment en tant que président du pays jeudi dernier. Élu au cours des élections du 6 mai dernier, il succède ainsi officiellement à son père Idriss Deby Itno qui a dirigé le pays pendant trois décennies. "J'ai entendu votre ardent désir de changement et je vous ai compris. Jouons tous notre rôle, individuellement et collectivement, pour



apporter les changements que nous espérons, que nous voulons et que nous attendons", a déclaré Mahamat Deby Itno, Président du Tchad. Mahamat Deby Itno achève ainsi une transition contestée vers un régime démocratique après avoir

pris le pouvoir il y a trois ans. Son principal rival, Succès Masra, qui avait contesté les résultats au début du mois, a démissionné de son poste de premier ministre mercredi dernier. "Le président Mahamat Deby, qui vient de prêter serment pour un mandat de 5

ans, suit de près tout ce qui se passe au Niger et échange des idées avec son frère le général Tchiani, afin que les deux pays puissent avancer ensemble, si Dieu le veut", a expliqué Ali Mahamane Lamine Zeine, Premier ministre du Niger. "Je m'associe à la joie du peuple tchadien qui a su écrire une page assez importante de son histoire politique avec une transition qui, malgré quelques difficultés, s'est soldée par un atterrissage heureux", a indiqué Abdou Abarry, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale. Composé de près de 18 millions d'habitants, le Tchad n'a pas connu de transfert démocratique du pouvoir depuis qu'il est devenu indépendant en 1960, après des décennies de domination coloniale française.

In Africanews

DETTE NIGÉRIANE

3,4 milliards \$ refinancés par des obligations domestiques

L'émission fait suite à l'approbation par le Parlement, en décembre 2023, d'une demande du président Tinubu pour la conversion d'une dette de 7500 milliards de nairas de l'Etat auprès de la Banque centrale en obligations ayant une plus longue échéance. Le Nigeria a émis des obligations domestiques pour refinancer une dette de 4900 milliards de nairas (3,4 milliards de dollars) contractée auprès de la

Banque centrale, a rapporté Bloomberg le mercredi 22 mai 2024, citant la directrice de l'Office de gestion de la dette, Patience Oniha. « Ces obligations ont été émises entre février et avril », a précisé Mme Oniha, indiquant que l'opération vise à étaler dans le temps le fardeau de remboursement de la dette intérieure. Le Parlement nigérian avait approuvé, en décembre dernier, une demande du pré-

sident Bola Tinubu pour la conversion de 7500 milliards de nairas de dette de l'Etat auprès de la Banque centrale en obligations ayant une plus longue échéance. Durant le règne de l'ex-président Muhammadu Buhari, le Nigeria a ignoré les règles limitant le financement du budget de l'Etat par la Banque centrale, ce qui a fait exploser sa dette. L'encours de la dette publique du pays s'est établi à 97 341

milliards de nairas (108,2 milliards de dollars) au 31 décembre 2023, enregistrant ainsi une hausse de 5% par rapport à la même date en 2022, selon de données publiées en mars dernier par l'Office de gestion de la dette. Cette hausse découle essentiellement d'une augmentation de 6% des emprunts domestiques qui représentent 61% de la dette publique globale.

In Agence Ecofin

TUNISIE

18 tentatives d'immigration irrégulière déjouées à Sfax

Les autorités tunisiennes ont annoncé jeudi avoir déjoué 18 tentatives d'immigration irrégulière dans le gouvernorat de Sfax et avoir interpellé 49 passeurs impliqués dans l'organisation des traversées irrégulières vers l'Europe. C'est ce qu'indique un communiqué de l'Administration générale de la Garde nationale tunisienne, publié sur sa page officielle Facebook. La Garde nationale a déclaré que "Grâce au travail sécuritaire visant à réduire le phénomène de migration irrégulière à Sfax (sud), 18 tenta-

tatives de traversées clandestines des frontières maritimes ont été déjouées, et un nombre important de migrants ayant tenté la traversée (de la Méditerranée, ndlr) ont été secourus", sans révéler ni le nombre ou les nationalités des migrants. Le communiqué a aussi fait savoir que "49 personnes, parmi lesquelles des organisateurs et des médiateurs des opérations de traversées, ont été arrêtés", sans révéler leur identité. Le ministre de l'Intérieur tunisien, Kamel Feki, a annoncé dans la journée du mardi

que depuis le début de l'année 2024, 3 369 opérations d'immigration clandestine ont été déjouées et 341 corps ont été repêchés, en plus de 4 336 immigrants secourus. Feki a ajouté que depuis le début de l'année, 52 972 personnes ont tenté de franchir clandestinement la frontière maritime vers l'Europe depuis les côtes tunisiennes, dont 48 765 migrants de nationalités étrangères. Le taux de migration irrégulière vers l'Europe a augmenté de manière notable en Tunisie, notamment vers les côtes ita-

liennes, suite aux répercussions des crises économiques et politiques qui secouent la Tunisie et plusieurs autres pays d'Afrique subsaharienne.

La Commission européenne avait précédemment annoncé en septembre 2023 l'attribution d'une aide d'un montant de 127 millions d'euros, qui s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord signé entre l'Union européenne et la Tunisie, dont une partie vise à financer les efforts pour réduire le flux de migrants irréguliers.

In Agence Andalou

POUR VULGARISER L'ENTREPRENEURIAT LOCAL

Le Cameroun teste le concept de « Bus-école »

Les clés du « Bus-école » ont été officiellement remises à Jean Marie Louis Badga, DG de l'Agence camerounaise de promotion des petites et moyennes entreprises, lors d'une cérémonie à laquelle a assisté l'ambassadeur italien au Cameroun, Filippo Scammacca del Murgo.

Fruit d'une coopération avec l'Italie, le projet « Bus-école » a récemment été dévoilé par Achille Bassilekin III, le ministre camerounais des PME, de l'Économie sociale et de l'Artisanat. Il vise à

promouvoir l'auto-entrepreneuriat et le rendre plus inclusif, via un accompagnement de proximité fournis aux idées. L'objectif affiché est de permettre à chaque Camerounais, indépendamment de sa situation géographique et sociale, de lancer une activité autonome génératrice de revenus.

Le gouvernement espère améliorer les perspectives professionnelles des individus marginalisés dans le domaine de l'entrepreneuriat. Présenté comme un « joyau technologique », le « Bus-école »

est un mix de Fablab mobile et de centre de formation connecté. Il doit traverser les quartiers enclavés et zones rurales du pays pour rencontrer les porteurs de projets. Il fera également office de coworking, de labo grandeur nature pour des démonstrations, et de centre de prototypage. Le coût du projet n'a pas été dévoilé, mais l'italien Tekne, spécialisé dans les véhicules spéciaux et l'électronique embarquée, a participé à sa concrétisation, informe Investir au Cameroun. Pour le ministre, cela repré-

sente une réponse innovante et significative à la croissance de la périurbanisation, qui découle de la métropolisation croissante de certaines villes du pays.

Il a par ailleurs souligné l'importance du « Bus-école » dans la concrétisation de la culture d'entreprise au Cameroun. « Ce dispositif favorisera un accompagnement de proximité, rendant ainsi le programme de promotion de l'entrepreneuriat et de création d'entreprise une réalité tangible » a-t-il déclaré.

In Agence Ecofin

PARA-ATHLÉTISME/MONDIAL :

Médaille d'or et record du monde pour Safia Djelal au lancer de poids

Les athlètes algériens dans l'handisport sont en train de hisser à plusieurs reprises le drapeau algérien dans les championnats du monde. A noter également dans ces championnats du monde de para-athlétisme qui se tiennent à Kobé, la médaille d'or et le record du monde d'Athmani Skander Djamil au 400 m.



L'Algérienne Safia Djelal a remporté la médaille d'or du concours de lancer de poids (F57) des Championnats du monde de para-athlétisme, jeudi à Kobe au Japon, lors de l'ouverture des épreuves de la 7e journée, pulvérisant au passage son propre record du monde, rapporte l'APS. Alors que sa compatriote Nassima Saifi s'est contentée de la médaille de bronze. Dans un concours auquel ont pris part huit autres concurrentes, Djelal a maîtrisé les débats dès son second jet à 11,47 mètres, avant de lancer un peu plus loin, son engin lors du 3e jet, mesuré à 11,62 mètres, lui permettant d'établir un nouveau record du monde de la spécialité (classe F57), rappelant que son ancien record était de 11,57 mètres réalisé aux derniers Mondiaux de Paris le mois de juillet 2023. Avec ce nouveau titre mondial, Djelal confirme ainsi sa bonne santé dans sa spécialité du lancer de poids qu'elle domine depuis déjà plusieurs années, lui ouvrant la porte à une bonne prestation aux prochains Jeux Paralympiques de Paris-2024. Dans le même concours, sa compatriote et championne du monde du disque, Nassima Saifi, a ajouté une médaille de bronze, grâce à son jet mesuré à 10,31 mètres, obtenu lors de son premier essai, alors la médaille d'argent du concours est revenue à la Chinoise Xu Mlan (10,93m), qui est aussi médaillée de bronze du lancer du disque, et une des habituées des grands évènements. Avec ce nouveau sacre, Djelal prend ainsi sa revanche sur ses adversaires qui l'ont battu lors des Mondiaux de Kobe au lancer du disque où elle avait terminé au pied du podium, avec un jet à (30,49m). Lors de cette 7e journée, l'athlète Mokhtar Didane a décroché la médaille de bronze au 100m (T36), réalisant un temps de 12.35 (345), derrière le Chinois Yang Yifel en 12.35 (344) qui a pris l'argent de l'épreuve, alors le titre mondial est revenu à l'autre chinois, Deng Peicheng. Par contre, l'autre algérien Fakhreddine Theilaidjia, dont c'est la première compétition majeure de sa carrière, a terminé 8e et dernier en 13.01. Avec les trois médailles de la journée de jeudi, l'Algérie totalise neuf

médailles : 4 or (Safia Djelal /poids F57), (Athmani Skander Djamil 100m T13), Nassima Saifi (disque F57), Ahmed Mehideb (Club F32), 1 argent obtenue par Walid Ferhah (Club F32), et quatre bronze grâce à Abdellatif Baka (1500m T13), Fakhreddine Theilaidjia (au 400m T36), Mokhtar Didane (100m T36) et Nassima Saifi (poids F57). A noter également que l'athlète algérien de para-athlétisme Athmani Skander Djamil est devenu le nouveau champion du monde de l'épreuve du 400m, classe T13, à l'issue de sa victoire, jeudi en finale des 11es Championnats du monde de para-athlétisme qui se poursuivent à Kobe au Japon jusqu'au 25 mai, établissant un nouveau record du monde de l'épreuve. Après s'être brillé, lors de la finale du 100m (T13), médaillé d'or, et en demi-finale de la course du 400m, remportée haut la main, Athmani Skander Djamil s'est une nouvelle fois distingué, lors de la 7e journée des joutes de Kobe, en s'adjugeant aisément en finale du 400m en 46.44, avec une certaine facilité qui d'ailleurs lui a permis d'améliorer au passage son record du monde de la distance qu'il détenait depuis les jeux paralympiques de Tokyo en 2021 (46.70). Le podium de l'épreuve a été complété par le Japonais Fukunaga Ryota (47.86) et le Colombien Bermudez Villar (49.07). C'est une course formidable. Skander a confirmé, encore, qu'il est très fort surclassant ses adversaires. Pourtant, il était un peu souffrant la veille de la course ce qui nous avait fait un peur. Dieu merci, il était égal à lui-même et réussi l'exploit de remporter deux titres (100m et 400m) et un record du monde au 400m qui s'ajoute à celui obtenu dans la matinée par la lanceuse Safia Djelal au poids F57, en plus d'un titre mondial très mérité pour notre championne, sans oublier leurs compatriotes, en attendant d'autres performances pour nos qui seront en course vendredi et samedi, a déclaré à l'APS, la directrice des équipes nationales (DEN), Nassima Amir. L'après-midi de la 7e journée des Mondiaux de Kobe n'a pas été, par contre, prolifique pour

la lanceuse Asmahane Boudjadar qui a terminé le concours du poids F32 au pied du podium, avec un jet à 7,02 mètres qui restera néanmoins, son meilleur jet de l'année 2024. Le concours a été remporté par la Mexicaine Guadalupe Cota Vera (7,77 mètres), devant la Chinoise Wu Qing (7,54 mètres) et l'athlète Svetlana Krivenok qui a couru sous drapeau neutre (7,49 mètres). La moisson en médaille de l'Algérie durant cette 7e journée, a été agrémentée par une autre médaille de bronze décrochée par l'athlète Mokhtar Didane en finale du 100m T36, courue en 12.35 (345), derrière le Chinois Yang Yifel en 12.35 (344), second et le champion du monde, Deng Peicheng (Chine). Par contre, l'autre algérien Fakhreddine Theilaidjia, dont c'est la première compétition majeure de sa carrière, a terminé 8e et dernier en 13.01. Avec les quatre nouvelles médailles de la journée de jeudi et surtout les deux en vermeil de Djelal et Skander Djamil, l'Algérie grimpe à la 5e place au tableau des médailles. Ceci avec un total de dix consécérations: 5 or (Safia Djelal /poids F57), (Athmani Skander Djamil 100m et 400m T13), Nassima Saifi (disque F57), Ahmed Mehideb (Club F32), 1 argent obtenue par Walid Ferhah (Club F32), et quatre bronze grâce à Abdellatif Baka (1500m T13), Fakhreddine Theilaidjia (au 400m T36), Mokhtar Didane (100m T36) et Nassima Saifi (poids F57).

R. S.

COUPE D'AFRIQUE
POUR AMPUTÉS :

L'Algérie se qualifie pour le Mondial

L'équipe nationale algérienne de football pour amputés a battu son homologue d'Angola sur le score de 2-1, jeudi au Caire, en quarts de finale de la 7e Coupe d'Afrique des nations et assure sa qualification pour le Mondial de la catégorie, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne handisport (FAH). Le capitaine Ouchaine Raouf, a ouvert la marque à la 4e d'un joli coup franc, trompant la vigilance du gardien angolais. Le second but de l'équipe algérienne est intervenu à la 15e par l'entremise d'Aymen Dahoui à la 15e, achevant la 1re mi-temps sur le score de 2-0. Au cours de la seconde période, l'équipe algérienne a joué pour gérer le score en sa faveur, ce qui a permis aux Angolais de revenir au score par l'intermédiaire Felixi à la 36e, et depuis le score n'a pas évolué jusqu'au sifflet final de l'arbitre, scellant ainsi la victoire de l'Algé-

rie face au Vice-champion du monde la dernière édition en 2022 en Turquie et champion du monde en 2018. Cette qualification aux demi-finales, donne à la sélection algérienne le droit de disputer la prochaine édition de la Coupe du Monde de football pour Amputés, prévue en 2026. En demi-finale de la CAN2024, l'Algérie affrontera le Ghana qui a éliminé la Tanzanie (4-1) dans l'autre quart de finale. Pour rappel, les protégés de l'entraîneur Mohamed Akriche avaient validé leur billet pour les quarts de finale, après avoir battu dans le groupe (3) le Kenya (1-0) et la Gambie (3-2), contre une défaite face au Ghana (5-0). La sélection algérienne, constituée récemment, participe pour la première fois de son histoire à la Coupe d'Afrique, avec une courte préparation. Treize (13) sélections africaines ont pris part au rendez-vous du Caire.

MERCATO :

Amoura ciblé par Wolfsburg

Le VfL Wolfsburg (Div.1 allemande) a formulé une première proposition verbale à l'Union Saint-Gilloise (Div.1 belge de football) pour s'attacher les services de l'attaquant international algérien, Mohamed Amine Amoura, a rapporté la presse locale ce mercredi. Selon la même source, le club belge aurait refusé cette première offre, en attendant que le club allemand ne revienne à la charge. L'ancien buteur de l'ES Sétif, auteur depuis le début de la saison de 21 buts et 3 passes décisives, toutes compétitions confondues, a remporté la Coupe de Belgique, son premier trophée avec l'Union Saint-Gilloise,

après la victoire en finale face à Antwerp (1-0), le jeudi 9 mai au stade Roi Baudouin (Bruxelles). Amoura (24 ans) avait rejoint l'Union Saint-Gilloise en 2023 pour un contrat de quatre saisons, après deux années passées au FC Lugano (Suisse), contre un chèque de 4 millions d'euros plus bonus, ce qui représente le transfert le plus onéreux de l'histoire du club saint-gillois. Les joueurs de l'entraîneur allemand, Alexander Blessin, sont toujours en course pour un doublé Coupe-Championnat. A une journée de la fin des play-offs, ils accusent un retard de trois points sur le Club Bruges.

ATHLÉTISME/MEETING DE MARSEILLE :

2^e place pour Slimane Moula au 800m

Le demi-fondiste algérien Slimane Moula a décroché la deuxième place au 800m du meeting international d'athlétisme de Marseille, disputé mercredi soir à Marseille, dans le sud de la France, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). L'Algérien (25 ans) a décroché la deuxième place dans le temps de 1:44.75, derrière le Britannique Giles Elliot (1:44.46) et devant le Français Meziane Yanis (1:44.91). C'est la deuxième sortie du demi-fondiste algérien après avoir été sacré fin

avril au meeting de la Ligue de diamant de Suzhou, en Chine, en réalisant un temps de 1:44.55, devant le Kenyan Kinyamal Wycliffe (1:44.88) et l'Américain Murphy Clayton (1:45.18). De son côté, Mohamed-Ali Gouaned, a pris la quatrième place de la course avec un temps de 1:45.09. Cette compétition s'inscrit dans le cadre du programme préparatoire des deux athlètes algériens en prévision des importantes échéances internationales à venir, notamment les Jeux olympiques de Paris 2024. APS

IL A LONGTEMPS ÉVOLUÉ À L'OMBRE DE SON JEUNE FRÈRE

Mahmoud Aziz-Abderrahmane Aziz : l'artiste et son double

Mahmoud Aziz. Un nom qui a été longtemps caché par un autre : Abderrahmane Aziz, son plus jeune frère. Il a été un comédien hors pair, un musicien de grand talent et un intellectuel de premier ordre.

Frère du grand chanteur Abderrahmane Aziz, le défunt Mahmoud Aziz était de ces acteurs qui réussissent à se faire un nom sans être en tête d'affiche.

Les plus grands réalisateurs tels que Abdelghani Mehdaoui, Hadj Rahim et Moussa Haddad lui avaient fait appel et a joué aux côtés des plus grands acteurs.

On l'a vu au début des années 1980 jouer dans « Khoudh Maâtak Allah » de Hadj Rahim aux côtés de Hassan Hassani, Mohamed Debbah, Hadj Smain et Nouria.

Il a également joué dans « Un aller simple » du même réalisateur en donnant la réplique au même Boubagra, Hamza Feghouli dit Mma Mes-saouda, Kaci Ksentini (la souris) et Rabha.

Mahmoud Aziz a également marqué sa présence dans le film télévisuel de Djamel Bendedouche : « Aich Bethnach », qui avait eu un très gros succès à son époque. Le réalisateur avait réussi le défi à travers ce film de don-

ner à chaque acteur l'occasion de montrer son talent. Parmi ces comédiens, on retrouvait Mustapha El Anka, Sid Ahmed Agoumi, Fatiha Berber et Mahmoud Aziz.

Quand l'infatigable artiste n'était pas sur un plateau de cinéma ou de télévision, il s'adonnait à la musique, son premier amour. C'était un excellent musicien. D'ailleurs, c'est lui qui fut le premier à jouer à l'orgue (piano électrique) dans l'orchestre de la RTA.

Il a accompagné les plus grands chanteurs algériens des années 1970. Mahmoud Aziz, qui aurait décidé de se retirer du monde artistique, est parti en France il y a quelques années.

On ne l'a plus revu depuis et on ne le reverra plus (décédé à Nanterre le 18/03/2019 à Paris) si ce n'est dans les beaux films dans lesquels il a joué et incarné son rôle de comédien de la manière la plus remarquable qui fût.

Cet effacement de Mahmoud a surtout été le fait de Aziz, grand chanteur

estimé dans toute l'Algérie pour sa voix suave et velouté.

Abderrahmane Aziz, de son vrai nom Abderrahmane Aït Mira, né le 5 juillet 1920 à la Casbah d'Alger, et décédé le 6 février 1992 à l'hôpital Mustapha d'Alger et enterré à Blida, est un chanteur algérien dont les origines sont du village Mira, dans la commune de Timizart.

Parmi ses grands succès :

- Bouchra Saida
- Raouaïh el jenna
- Djebel lalla khadidja
- Samra Hloua
- Djawharat Miliana
- Tamra wela karmoussa
- Wahran el Bahia
- El Housn oual bha
- Ya mhamed mabrouk alik
- Fatma Zohra ya bent bladi
- Ya Mohamed Ya bni
- Gharnata
- Ya kaaba ya bit rabbi
- Zed Ennabi

I.Med Amine



CONCOURS DU SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES

MOHAMED EL HADI ISLAM DE BATNA COURONNÉ

Le plasticien Mohamed El Hadi Islam de Batna a remporté jeudi à Tébessa le premier prix du concours du meilleur portrait d'une personnalité de la wilaya de Tébessa organisé dans le cadre du 16ème salon national des arts plastiques. Le second prix a été attribué en ex aequo à Mohamed Walid Chemami d'Oum El Bouaghi et Mohamed Lamine Hassan de Sidi Bel Abbès, tandis que le troisième prix est revenu à Hamza Mechenef de Batna. Les artistes Salah-Eddine Djoulah et Boualem Lazhar de Tébessa et Farouk Bouchelouga de Constantine ont obtenu des prix d'encouragement du jury composé du Pr. Hamza Triki de l'université Salah Boubnider de Constantine, Pr. Adel Djessasse de l'université de Mostaganem et Abdelatif Rechache enseignant d'arts plastiques et cadre de la maison de la culture Mohamed chebouki de Tébessa, organisatrice de la manifestation. Les élèves Ayhem Aouni, Isra Soltani, Imane Boumedjene et Mohieddine Nasreddine ont été distingués au terme du concours de dessin pour enfants organisé sur le thème de la Palestine en marge de ce salon. Le salon national des arts plastiques a été ouvert mardi à la maison de la culture Mohamed-chebouki et a connu la participation de 45 artistes de 12 wilayas du pays

I.Med

13^e FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

La Syrie et la Russie animent la soirée de clôture



Le 13e Festival culturel international de musique symphonique (FCIMS) s'est clôturé, mercredi soir à Alger, avec un concert animé par l'Orchestre de chambre Symphonique de Moscou Musica Viva de Russie et l'Orchestre symphonique national syrien, devant un public nombreux.

Le public présent à la soirée de clôture, rehaussée par la présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, ainsi que des ambassadeurs de Russie et de Chine et de plusieurs membres du corps diplomatique accrédité en Algérie, a été gratifié, deux

heures durant, à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaih, de prestations brillamment présentées. La première partie de la soirée a été animée par l'Orchestre symphonique national syrien, qui a enchanté le public avec un riche programme comprenant un bouquet de morceaux musicaux, tels que le deuxième mouvement du compositeur tchèque Antonin Dvorak. L'Orchestre symphonique national syrien a également exécuté des morceaux célèbres à l'instar de la Danse d'Anitra, ainsi qu'un extrait de Danses roumaines du compositeur hongrois Bela Bartok, puisé de la musique popu-

laire roumaine à rythme bohémien, entre autres. L'Orchestre a également joué une pièce de musique intitulée De la Syrie à l'Algérie, en gage d'amour symbolisant les relations profondes entre les deux pays, fortement apprécié par le public.

En 2e partie de soirée, l'Orchestre syrien a célébré le patrimoine musical arabe et algérien. A cette occasion, il a exécuté plusieurs morceaux, à l'instar de Alaiki Mini Salam et Ya Rayah.

De son côté, l'Orchestre de chambre Symphonique de Moscou Musica Viva, sous la houlette du jeune Michael Antoninko, a joué des morceaux classiques et traditionnels du répertoire de la prestigieuse école russe universelle, sous les applaudissements du public, dont deux partitions du grand musicien Tchaïkovski, notamment sa merveilleuse Sérénade, ainsi que les Quatre Saisons et l'Automne du célèbre musicien italien Antonio Vivaldi.

Pour rappel, le 13e Festival culturel international de musique symphonique (FCIMS) a été organisé par l'Opéra d'Alger Boualem Bessaih et l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts

Agence presse service

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA
Code fiscale : **0.002 1701.50020 69 DEP**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DES MARCHES

N° 138 /2024

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 Du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le directeur des équipements publics de la wilaya de DJELFA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis de concours national restreint d'architecture N°74/2024 Relatif à (ETUDE ET SUIVI) pour la réalisation d'un Lycée type 1000 au niveau du site Cité berbich 8348 (ACLS+LPA+LPL+LLV) commune de Djelfa Wilaya Djelfa cité habitat intégrée2024)

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement au BET :

BET RETENUE: Ghouini Mohamed Chams elHak

NIF: 18417310104710300000

MONTANT EN TTC : 27.300.000.00

DELAI (étude) : 04 Mois

NOTE GLOBALE : 83.36

CRITERE DE CHOIX : meilleure offre

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante, dispose d'un délai de 10 JOURS à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, pour introduire un recours auprès de la commission des marchés de wilaya, les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP

L'EXPRESS DU 25/05/2024

ANEP : N° 2416017189

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة المسكن والعمران والمدينة
Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville
مديرية التجهيزات العمومية لولاية بجاية
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA

NIF DU MAITRE DE L'OUVRAGE : 09 96 0601 90021 37

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Bejaia, informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par un 2^{ème} avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N° 07/2022 paru aux quotidiens nationaux « L'EXPRESS » du 21/01/2024 et « Akhbar elwatane » du 22/01/2024 portant :

« CONSTRUCTION D'UNE ECOLE FONDAMENTALE BASE 03A AMIZOUR -BEJAIA »

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement aux entreprises suivantes :

LOT III : VRD, Aménagement extérieur et locaux techniques (génie civil de la bache a eau du poste transformateur et de la chaufferie)

Entreprise : ETBH KHAMADJ EL HADI

Montant vérifié: 72 971 525.88 DA /TTC après rabais du 04%

Délai de réalisation : 10 mois

Note technique : 30/60 Pts

NIF du cocontractant : 181341400412172

Les soumissionnaires ont un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux pour formuler leurs éventuels recours, sont, aussi invités, les soumissionnaires intéressés à se rapprocher des services du maître de l'ouvrage au plus tard 03 jours à compter du premier jour de publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières.

L'EXPRESS DU 25/05/2024

ANEP : N° 2416017264

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville

Wilaya de Guelma

Direction des Équipements Publics

NIF 0013240190009058

N° ...1961./DEP/..1166.../SMP/ 2024

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES APRES INFRACTUOSITE N° 14/2024 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DUGROUPESCOLAIRE TYPE(B1)A LA NOUVELLE CITE COMMUNE BOUHACHANA

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° :15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Guelma informe les entreprises ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°14/2024 pour l'achèvement des travaux de réalisation du groupe scolaire type(b1) à la nouvelle cité commune bouhachana paru le 14/04/2024 au quotidien l'express les résultats sont comme suit :

Désignation Des Travaux	ETB	NIF	Note Tech	Montant Après Vérification	Délais
Achèvement des travaux de réalisation du groupe scolaire type(b1) à la nouvelle cité commune bouhachana	Aribi Abdelhalim	183242700482178	51,00	50 655 557,05	06 MOIS

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur candidature, offres technique et financière peuvent se rapprocher auprès du service des marchés public au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis et ce Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° :15/247 du : 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

Toute Entreprise qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Guelma dans un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis et ce, Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° :15/247 du : 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service

L'EXPRESS DU 25/05/2024

ANEP : N° 2423003389

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA
Code fiscale : **0.002 1701.50020 69 DEP**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

N° 128 /2024

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 Du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le directeur des équipements publics de la wilaya de DJELFA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigences des capacités minimales N°118/2024 Relatif à la réalisation D'une école primaire type-03-à hai daloula bel abbes djelfa .

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement à :

ENTREPRISE RETENUE : **GROUPEMENT AYAD MEFTAH +LABIAD AHMED HICHAM**

NIF : 183170401621103 00000

MONTANT EN TTC: 129 105 361.10 DA (Montant corrigé)

DELAI DE REALISATION : 08 mois

CRITERE DE CHOIX : Moins disant qualifié

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante, dispose d'un délai de 10 JOURS à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, pour introduire un recours auprès de la commission des marchés de wilaya, les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP

L'EXPRESS DU 25/05/2024

ANEP : N° 2416017266

ÉTATS-UNIS

Deuxième cas humain de grippe aviaire transmise par une vache



Un deuxième cas de transmission du virus de la grippe aviaire de la vache à l'homme a été identifié mercredi dans le Michigan par les autorités sanitaires américaines. Ces dernières assurent que le risque de pandémie demeure "faible", en l'absence de transmission d'humain à humain. Mais les scientifiques restent prudents. La personne infectée dans le Michigan "travaillait en contact direct avec du bétail infecté et n'a eu pour seul symptôme qu'une conjonctivite", rapporte ABC News. Elle porte à trois le nombre de cas humains de grippe aviaire connus aux États-Unis, ajoute la chaîne américaine. Le premier cas d'infection par une vache - assorti lui aussi de symptômes aux yeux - avait été signalé le 1^{er} avril dernier au Texas. Le tout premier cas humain aux États-Unis, observé en 2022 dans le Colorado, résultait quant à lui d'une infection par des volailles.

"Depuis 2020, le virus de la grippe aviaire s'est propagé parmi davantage d'espèces animales, notamment chez les chiens, les chats, les mouffettes, les ours et même les phoques et les marsouins, dans de nombreux pays", remarque NPR. "Sa détection dans le bétail américain en début d'année était un

Le premier cas d'infection par une vache - assorti lui aussi de symptômes aux yeux - avait été signalé le 1^{er} avril dernier au Texas. Le tout premier cas humain aux États-Unis, observé en 2022 dans le Colorado, résultait quant à lui d'une infection par des volailles.

développement inattendu, qui a suscité des questions sur la sécurité alimentaire et sur son éventuelle propagation aux humains", ajoute la radio publique américaine. Les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) - qui constituent l'agence de santé publique américaine - soulignent que "cette nouvelle infection humaine par la grippe aviaire n'est pas une surprise", compte tenu de l'ampleur de l'épidémie dans le cheptel bovin, remarque Politico. Neuf États américains sont aujourd'hui officiellement touchés par l'épidémie, mais leur nombre est probablement largement sous-évalué, faute de dépistage systématique. "Les responsables fédéraux ont déclaré mercredi que [le nouveau cas d'infection humaine] ne changeait pas leur évaluation selon laquelle le risque pour le grand public restait faible, note The Washington Post. Mais, signe d'une inquiétude croissante, ils ont annoncé de nouvelles incitations financières à destination des

producteurs laitiers, afin qu'ils étendent le dépistage sur les bovins, et ont accéléré le calendrier pour produire près de 5 millions de doses de vaccin, au cas où le virus se propagerait davantage parmi les humains." Les fermiers "sont réticents à faire tester leurs travailleurs ou leur bétail, par crainte des conséquences financières, souligne The New York Times. Et, sauf circonstances extraordinaires, les autorités fédérales et étatiques ne peuvent pas obliger les agriculteurs ou les ouvriers agricoles à se faire tester. Sur le terrain, "les vétérinaires signalent que certains ouvriers agricoles développent des symptômes grippaux, mais peu parmi eux acceptent de se faire dépister pour en déterminer la cause", poursuit le quotidien américain. Dans le Michigan, par exemple, malgré la mise à disposition de kits de dépistage, le CDC n'a pu tester qu'une "quarantaine de personnes". Depuis 2003, "près de 900 personnes dans 24 pays ont

été infectées par le virus [de la grippe aviaire] H5N1, la plupart des cas étant liés à une exposition à des volailles infectées, résume le site médical Stat News. En de rares occasions, de petits groupes de cas ont soulevé des questions [sur une éventuelle propagation] d'humain à humain - difficile à prouver lorsque plusieurs personnes ont les mêmes expositions à des animaux infectés."

À l'heure actuelle, néanmoins, les scientifiques estiment que "le virus devra encore évoluer avant de pouvoir se propager facilement entre les personnes". Mais si une pandémie de grippe aviaire chez les humains "n'est pas pour la semaine prochaine ou le mois à venir, le virus se rapproche", avertit le journaliste scientifique Kai Kupferschmidt. "La raison pour laquelle nous évitons une pandémie n'est en rien imputable à une réaction appropriée, de notre part, à la situation, déclare-t-il à la BBC. Je pense que c'est uniquement parce que le virus, jusqu'à présent, se débrouille assez mal pour infecter les humains. Donc, d'une certaine manière, nous sommes à la merci de ses capacités de changement."

In *Courrier international*

FRANCE

En Alsace, près de 250 kilos de cocaïne découverts dans des cartons de bananes

Cela ressemble à une saisie record dans le Haut-Rhin. Près de 250 kilos de cocaïne, dissimulés dans des cartons contenant des bananes, ont été découverts dans la nuit du mardi 21 mai au mercredi 22 mai par des employés d'un entrepôt logistique de Colmar en Alsace, en France. « Des paquets de cocaïne d'environ 1 kilo chacun ont été trouvés au milieu de bananes, dans 247 cartons d'un ensemble d'un peu plus de 300 cartons de ce type de fruits, répartis dans 18 palettes livrées », a détaillé,

jeudi, le procureur de la République de Colmar, Jean Richert. Initialement compétent, le procureur s'est dessaisi mercredi matin au profit de la juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Nancy, compétente pour les infractions de grande complexité. Contacté, le parquet de la JIRS n'a pas souhaité communiquer. Avant de se dessaisir, M. Richert avait confié l'enquête à la police judiciaire de Mulhouse (Haut-Rhin). Selon les quotidiens régionaux L'Alsace et Dernières Nouvelles d'Alsace, la cocaïne,

ne, dont la valeur marchande serait de plusieurs millions d'euros, aurait pu passer par l'Allemagne et être livrée à cet endroit à la suite d'une erreur d'adressage et de destinataire. Un mouchoir GPS aurait par ailleurs été trouvé dans la marchandise, selon les journaux, qui indiquent qu'il s'agit de « la ou [de] l'une des plus grosses [saisies de cocaïne] de ces dernières années dans le Haut-Rhin ».

In *Le Monde*

ÉCONOMIE

LE MARCHÉ AUTOMOBILE EUROPÉEN A PROGRESSÉ DE 13,7 % EN AVRIL

Le marché automobile de l'UE a progressé de 13,7 % sur un an, en avril, avec l'immatriculation de 913 995 nouvelles unités, a révélé mercredi dernier l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA). Parmi les principaux marchés, l'Espagne a connu une augmentation de 23,1 %, le marché allemand a progressé de 19,8 %, la France de 10,9 % et l'Italie de 7,7 %, selon l'ACEA. "Cette croissance peut s'expliquer en partie par le fait qu'il y a eu deux jours de ventes supplémentaires par rapport au même mois de l'année dernière, lorsque les vacances de Pâques sont tombées en avril", a expliqué l'ACEA. Au cours des quatre premiers mois de l'année, les immatriculations de voitures neuves dans l'Union des 27 ont augmenté de 6,6 %, pour atteindre près de 3,7 millions d'unités.

"Une solide croissance a été enregistrée sur les plus grands marchés de la région au cours de cette période, l'Allemagne et l'Espagne ayant chacune enregistré une augmentation de 7,8 %, suivies par la France (7 %) et l'Italie (6,1 %)", a ajouté le communiqué.

En avril dernier, les voitures électriques représentaient près de 12 % du marché automobile de l'UE, alors que les ventes de voitures hybrides ont augmenté de 24,1 % à 29,9 %.

"La part combinée des véhicules essence et diesel est tombée à moins de la moitié du marché, à 48,9 %, contre les 52,8 % (en 2023)", a indiqué l'ACEA.

In *Agence Andalou*

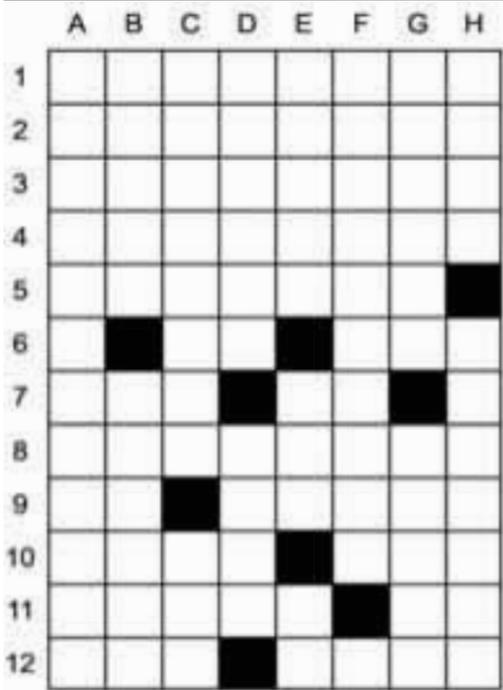
PARTENARIAT
TRANSPACIFIQUE

L'INDONÉSIE VA DEMANDER À DEVENIR MEMBRE DU CPTPP CETTE ANNÉE

L'Indonésie demandera à adhérer à l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (CPTPP) cette année, a déclaré le ministre coordonnateur indonésien des Affaires économiques, Airlangga Hartarto. La plus grande économie d'Asie du Sud-Est a conclu le processus interne de soumission de la candidature, a indiqué le ministre Hartarto en marge de la 29^e Conférence sur l'avenir de l'Asie au Japon. Selon lui, l'adhésion au CPTPP permettra de promouvoir les exportations nationales et de mieux protéger les petites et moyennes entreprises qui représentent 60% du produit intérieur brut de l'Indonésie. L'Indonésie souhaite conclure des accords de libre-échange avec de nombreux pays, a ajouté Hartarto. Il a également souligné que le gouvernement poursuivrait les réformes structurelles pour faciliter les affaires en Indonésie. Les membres fondateurs du CPTPP sont l'Australie, Brunei, le Canada, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam. L'adhésion du Royaume-Uni a été approuvée en juillet 2023.

In *Agences*

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Une façon de planter des choux.
- B. Ils n'étaient pas prévus. Très malignes.
- C. Travailler sur le terrain. Endroit de rêve.
- D. En finir avec l'esclavage. Ce n'est pas fatigant à faire.
- E. Qui a la tête qui tourne. Déformation professionnelle... Interjection de surprise.
- F. Qui présente une entorse.
- G. Yourtes et wigwams. Le querelleur la cherche.
- H. Il en faut pour avoir beaucoup de temps. Qui suit un arrangement.

HORIZONTALEMENT

- 1. Il se nourrit aux dépens d'autrui.
- 2. Faire des plans sur la comète.
- 3. Renvoyé.
- 4. Armes de choc au Moyen-Âge.
- 5. Assailli de toutes parts.
- 6. Ils cherchent le tuyau. Ils s'imposent comme une grande puissance.
- 7. Vieux bœuf aujourd'hui disparu. Petite mesure.
- 8. Région de l'Est.
- 9. Il est toujours avant elle. Portion de tripes.
- 10. Branche de l'Oubangui. Vallée marine bretonne.
- 11. Belle carte. Seaborgium.
- 12. À droite sur la carte. Mauvais accueil.

LES MOTS FLÉCHÉS

VACARME DISCORDANT
 CHEFS MAFIEUX
 VILLE DE LA MAYENNE
 RAYÉ DE LA LISTE
 DESTINÉE
 CHÂTEAU DE DIANE
 CROCHET DE BOUCHER
 NEZ FAMILIER
 DONNA SES INSTRUCTIONS
 ARBRES VERTS
 DEVANT LES AUTRES
 ÉLIMÉRAS
 COMPLÈTEMENT GELÉE
 CULTURE AN-TILLAISE
 À L'ODEUR SALÉE
 MÉDIOCRE
 BOISSON AU SALON
 GENRE MUSICAL DE BEYONCÉ
 REEMPLIT EN TASSANT BIEN
 ELLE FUT VACHE POUR ZEUS
 BRASIER
 MALSAIN ET NURSIBLE
 FLEUVE DU NORD
 ENVOYE TRAVAILLER AILLEURS
 DÉCHIRÉ
 PORT D'ISRAËL
 ANNIVERSAIRE
 DOMPTA
 MOUVEMENTS DE LA MER
 BONNE ANGLAISE
 AUSSI ARRÊTÉ
 DÉBITE DE LA TERRE
 CURTUS
 ASSIÈTE LA RÉDACTION
 FIN D'INFANTIF
 L'ALLEMAGNE ACTUELLE
 GRANDS BASSINS POUR LES NAVIRES
 PRÉCÈDE UN VERBE PRONOMINAL
 QUI SONT À MOI



SIDOKU

			2			5	8	
	8			1	6			
		2	3					
7			5					3
4	1	3						2
2			8					1
		9	4					
	3			9	8			
			1			7	6	
1	2	3	4	5	6	7	8	9

MOTS MÊLÉS

ACETONE AGRES AIDE CEDRE EBRANLE EMPIRE EVACUER FARFADET FAYOT
 FONCE GRAVE GREGORIEN GROTTÉ GUERRIER IDÉE ILLICO IOTA MONACO
 ONDÉE OPPROBRE PARTISAN RABLE RIDE SADIQUE TÊTE TRAIT TRANCHOIR
 TRIEUSE VERGLACE

N	T	E	T	E	E	E	E	I	M	E	T
A	E	R	I	E	R	L	C	O	T	O	R
S	C	I	A	D	D	B	N	T	Y	E	I
I	A	E	R	N	E	A	O	A	I	D	E
T	L	D	T	O	C	R	F	R	R	M	U
R	G	L	I	O	G	H	R	R	P	B	S
A	R	D	I	Q	N	E	O	I	A	P	E
P	E	V	A	C	U	E	R	I	D	F	O
E	V	A	R	G	O	E	A	G	R	E	S

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 03:43	DOHR 12:45	ASR 16:33	MAGHREB 19:53	ISHA 21:33
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

2 MORTS ET 4 BLESSÉS DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE À BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Deux personnes ont trouvé la mort et quatre autres ont été blessées hier dans un accident de la route survenu dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj. Selon la Protec-

tion civile, l'accident a été enregistré à 04h35 suite à une collision entre deux véhicules touristiques sur la RN 05 près de Hamam El Biban dans la commune

d'El M'hir. Les victimes, âgées entre 26 et 51 ans, ont été évacuées vers l'hôpital local, alors qu'une enquête a été ouverte par les services de sécurité.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // SAMEDI 25 MAI 2024 // N°823 // PRIX 20 DA

ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

L'Algérie obtient un satisfecit de la part de la Banque mondiale

La Banque mondiale (BM) vient souligner le dynamisme de l'économie algérienne et la baisse de son taux d'inflation, tout en recommandant d'investir dans les données pour soutenir les efforts du pays vers une croissance durable et diversifiée.

Dans son dernier rapport de suivi de la situation économique en Algérie, publié sur son site web, la BM a relevé le dynamisme de la croissance économique du pays en 2023 avec un PIB enregistrant une hausse de 4,1%, annonçant que la croissance devrait rester « robuste » en 2024, portée par le « dynamisme continu du secteur hors hydrocarbures ». « L'activité économique a été stimulée par une consommation privée dynamique et une forte croissance de l'investissement », explique l'institution financière mondiale, alors que la production d'hydrocarbures a été soutenue par une production « record » de gaz naturel. S'agissant de l'inflation, la croissance des prix à la consommation s'est modérée pour atteindre 5,0% au premier trimestre 2024, contre 9,3 % en 2023, « grâce à un dinar fort et à une baisse des prix des produits agricoles et des importations », note le rapport qui met l'accent sur l'importance



des réformes récentes en Algérie et la nécessité d'accélérer la diversification en soutenant les investissements privés dans les secteurs hors hydrocarbures. Dans ce sens, la BM a estimé que les différentes réformes économiques récentes en Algérie telles que la loi relative

à l'investissement de 2022, la loi monétaire et bancaire de 2023, l'adhésion formelle à l'accord de libre-échange continental africain, la loi sur le foncier économique de 2023 et le lancement des réformes des banques publiques, doivent permettre de stimuler l'in-

vestissement privé pour favoriser la diversification. Par ailleurs, le document souligne l'importance « stratégique » des données pour éclairer les politiques publiques et le potentiel des sources de données « alternatives » pour suivre en temps réel les développements économiques en Algérie. « En 2022 et 2023, les autorités algériennes ont accéléré les efforts de numérisation et ont placé le renforcement des systèmes de données au rang de priorité nationale », a commenté Kamel Braham, représentant résident de la BM en Algérie, cité dans un communiqué publié sur le site web de l'institution de Bretton Woods, ajoutant qu'en plus de soutenir l'élaboration des politiques publiques, « des données économiques robustes réduisent l'incertitude économique et soutiennent l'investissement, la croissance et la diversification ».

Y.B.

IL LUI A REMIS UNE LETTRE MANUSCRITE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

ATTAF REÇU PAR LE PRÉSIDENT SÉNÉGALAIS

Le ministre des Affaires étrangères M. Ahmed Attaf a été reçu par le président du Sénégal, M. Bassirou Diomaye Faye, rapporte un communiqué du ministère. Le chef de la diplomatie nationale a remis une lettre manuscrite du président Tebboune à son homologue sénégalais. « Le ministre Attaf a transmis les salutations distinguées du président de la République à son homologue sénégalais et une lettre dans laquelle il a souligné son désir pour apporter une nouvelle dynamique aux relations entre les deux pays, est-il ajouté dans le communiqué. Au cours de cette rencontre, les voies et les opportunités de développement des relations historiques entre l'Algérie et le Sénégal ont également été évoquées : « L'objectif est de concrétiser l'intérêt exprimé par les deux présidents pour approfondir les relations entre l'Algérie et le Sénégal. Les deux responsables ont également abordé les développements de la situation dans la zone sahélo-saharienne et les perspec-

tives d'apporter des solutions pacifiques aux crises qui menacent la sécurité et la stabilité de cet espace », ajoute la même source. Pour sa part, le président sénégalais a chargé le ministre Attaf de transmettre ses salutations au président Tebboune, tout en exprimant sa volonté pour concrétiser leur ambition notamment pour le développement des relations bilatérales et la concrétisation de leurs engagements envers les questions de la paix et le développement à l'échelle régionale, souligne enfin le communiqué. Intervenant lors d'un point de presse tenu en marge de cette rencontre, le ministre Attaf a souligné l'importance accordée par le président Tebboune aux relations entre les deux pays : « Le président Abdelmadjid Tebboune est particulièrement attentif aux relations algéro-sénégalaises et particulièrement soucieux de leur contenu et de leur substance. Le président Tebboune est également attentif à l'impératif d'une concertation politique soutenue,

régulièrement et permanente entre nos deux pays tant que les défis auxquels sont confrontés sont les mêmes dans toutes leurs aires d'appartenance commune. Le président Tebboune est attentif à la proximité entre l'Algérie et le Sénégal, lorsqu'il s'agit d'être côte à côte pour accomplir les devoirs en matière de stabilité, de sécurité et de développement dans notre continent » a-t-il déclaré. Poursuivant son intervention M. Attaf a réitéré l'engagement de l'Algérie pour soutenir le Sénégal durant cette période de son histoire : « L'Algérie entend être aux côtés du Sénégal en approfondissant sa relation de coopération dans le respect des échéanciers que nous décidons pour un meilleur encadrement juridique de notre coopération et pour une meilleure identification de nos champs d'action prioritaire qui tire le mieux avantage des potentiels de coopération existants entre nos deux pays », y est-il mentionné.

R.N.

FORMATION
PROFESSIONNELLE

YACINE MERABI FAIT LE POINT SUR LE PROCESSUS DE NUMÉRISATION

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a présidé, jeudi à Alger, une réunion d'évaluation de l'état d'avancement du processus de numérisation du secteur, indique un communiqué du ministère. Cette réunion intervient dans le cadre de « l'attachement à la numérisation du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, conformément aux exigences et priorités de l'heure, mais aussi en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à numériser l'ensemble des secteurs gouvernementaux, eu égard à l'importance que revêt ce processus et en parachèvement de la démarche engagée par le secteur en la matière », selon la même source. Lors de cette réunion, qui a connu la participation des directeurs de wilaya et de représentants des cellules de numérisation par visioconférence, le ministre s'est enquis de « l'état d'avancement du processus de numérisation des différentes directions de wilaya, relevant du secteur », mettant en avant l'importance de « conjuguer les efforts de tous, en vue de relancer le secteur et parachever le processus de numérisation ».

R.N.

DGSN

SAISIE DE PRÈS DE 3 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ EN PROVENANCE DU MAROC

Le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) a procédé récemment au démantèlement de trois réseaux de trafic de drogue et à la saisie de près de 3 quintaux de kif traité en provenance du Maroc, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). « Dans le cadre des efforts constants des services opérationnels de la Sûreté nationale dans la lutte contre les crimes de drogue, le SCLTIS a démantelé récemment trois réseaux de trafic de drogue et saisi près de 3 quintaux de kif traité en provenance du Maroc », précise le communiqué. Menées par les éléments de brigades spécialisées du même Service sous la supervision du parquet territorialement compétent, ces opérations ont été soldées par « l'arrestation de six mis en cause qui s'apprêtaient à écouler ces poisons dans diverses régions du pays ». Il a été procédé également à la saisie d'autres quantités de kif traité dont « 189 kg à Ouargla dissimulés dans un véhicule touristique, 85 kg à Batna dans des semi-remorques et 21 kg à Alger lors d'une transaction au niveau d'un quartier de la capitale », ajoute la même source.